

GIBBIS

Gezondheidsinstellingen Brussel
Bruxelles Institutions de Santé



GIBBIS

Association sans but lucratif
Numéro d'entreprise 554 785 857
Avenue Herrmann-Debroux 40-42
1160 Bruxelles
T 02 669 41 00
gibbis@gibbis.be – www.gibbis.be

Éditeur responsable: Marjorie Gobert – GIBBIS
Avenue Herrmann-Debroux 40-42 – 1160 Bruxelles
Mai 2022

2021

Rapport d'activités



Optimisé pour Acrobat Reader
[Téléchargez-le gratuitement ici](#)

Sommaire

☰ Qui est GIBBIS ?

☐ Les missions.....	05
☐ Les valeurs.....	06
☐ L'organisation.....	08
☐ L'équipe.....	14
☐ GIBBIS, un acteur économique.....	15
☐ GIBBIS, un acteur de référence	18
☐ Les mandats.....	19
☐ 2021 en un coup d'œil.....	23

☰ Qu'a fait GIBBIS en 2021 ?

☐ Soigner le patient au bon endroit, au bon moment	26
☐ GIBBIS accueillera bientôt 6 nouveaux membres.....	27
☐ 2021 : concrétisation de nombreux projets, grâce aux moyens supplémentaires	28
☐ Thématiques 2021.....	31
☐ COVID, an II.....	33
☐ Les temps forts de la communication.....	36
☐ En route pour 2022	42

☰ Annexes

☐ Annexe I Les membres	44
☐ Annexe II Conventions collectives de travail signées en 2021 en CP 330.....	47
☐ Annexe III Mémos et notes COVID publiés par GIBBIS	49

Danser sous la pluie

«*La vie, ce n'est pas d'attendre que l'orage passe, c'est d'apprendre à danser sous la pluie*» disait Sénèque.

Tout comme l'ensemble des professionnels des soins de santé, en 2021, nous avons constamment dansé sous la pluie, continuant à tracer notre route, malgré les vagues de COVID et grâce à de nouveaux projets prometteurs.

2021 aura démarré avec la ferme volonté d'apporter notre pierre à l'édifice de l'amélioration du système des soins de santé. Et nous avons été encouragés en cela par les hôpitaux publics bruxellois et l'Hôpital Erasme, lesquels ont marqué leur souhait de rejoindre GIBBIS. Après la signature d'une lettre d'intention en mars, des groupes de pilotage et techniques ont travaillé d'arrache-pied pour préparer l'arrivée de ces nouveaux membres en 2022. Les hôpitaux académiques, publics et privés bruxellois vont donc bientôt unir leurs forces. Plus que jamais, GIBBIS sera un acteur incontournable et une force de proposition dans le paysage des soins de santé.

COVID, an II

Parmi les nombreux orages qui ont émaillé l'année, il y a bien entendu la pandémie et les différentes vagues de contaminations. Début 2021, nous espérions qu'avec la vaccination, le pire était passé. Nous avons été sollicités pour témoigner dans deux commissions parlementaires et faire le bilan de la gestion de la crise, comme si elle était bientôt derrière

nous. Mais nous avons dû encore y consacrer énormément de temps et d'énergie: nous avons soutenu très activement la campagne de vaccination et la gestion des différentes vagues de contaminations. Nous nous sommes penchés sur des questions logistiques avec les hôpitaux qui ont servi de hub dans un premier temps ou la mise en place de la vaccination dans les MR(S). Nous avons contribué aux réflexions sur la vaccination obligatoire des soignants, à alerter le gouvernement chaque fois que la situation se dégradait dans les hôpitaux, à soutenir le personnel soignant, à informer nos membres des innombrables mesures prises pour tenter d'endiguer au mieux cette pandémie, à étudier l'impact du COVID sur la santé mentale de nos concitoyens et cette liste est loin d'être exhaustive.

Tracer notre route

Mais les nouveaux projets et la pandémie ne nous ont pas empêchés de poursuivre notre mission fondamentale: faire des propositions sur l'amélioration du système de santé. Nous avons participé à d'importants travaux sous la houlette de l'INAMI. Les axes de la réflexion sont triples: se fixer des objectifs clairs en matière de soins de santé, réfléchir à l'efficacité des soins et se projeter dans une perspective pluriannuelle plutôt qu'annuelle.

Des moyens supplémentaires ayant été accordés au secteur en 2021, nous avons contribué à leur bonne utilisation et à la concrétisation des mesures sociales (Fonds Blouses blanches ou accord social sur le non-marchand bruxellois notamment).

Deux séminaires, l'un sur l'innovation, l'autre sur les formes alternatives aux maisons de repos ont permis à nos membres de partager leurs connaissances sur le sujet. Et vous découvrirez dans ce rapport d'activités encore bien d'autres projets que nous avons menés en 2021.

Tout ceci, grâce à une équipe professionnelle, extrêmement flexible et ne reculant devant aucun défi. Un tout grand merci à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de GIBBIS d'avoir su jongler avec les priorités, d'être restés ouverts aux nouvelles opportunités, d'avoir cherché chaque jour à rendre le meilleur service possible à nos membres. C'est grâce à vous que nous avons constamment «dansé sous la pluie». Merci également à nos membres qui nous font confiance chaque jour et à tous nos partenaires dans les différentes instances fédérales et régionales et dans toutes les instances de soins de santé. Nous poursuivrons sur cette lancée en 2022.



Docteur Patrick Gérard
Président du Conseil d'administration



Patricia Lanssiers
Directeur général



Qui est GIBBIS ?

- Les missions.....05
- Les valeurs.....06
- L'organisation.....08
- L'équipe.....14
- GIBBIS, un acteur économique.....15
- GIBBIS, un acteur de référence18
- Les mandats.....19
- 2021 en un coup d'œil.....23

Les missions



FÉDÈRE

Fédérer le secteur privé associatif des institutions de soins.



REPRÉSENTE

Représenter ses membres auprès des autorités et organes de décision.
Collaborer avec toutes les parties prenantes du secteur des soins.



CONSEILLE

Conseiller et partager son expertise de manière personnalisée et confidentielle.



INFORME

Informar ses membres et partenaires sur les enjeux liés aux soins de santé.
Favoriser l'échange d'expérience.



PROPOSE

Avoir un impact sur les soins de santé grâce à des propositions pertinentes.

Les valeurs

En 2021, GIBBIS avait pour mission de défendre les valeurs du secteur privé associatif des soins bruxellois: la qualité des soins, la liberté de choix du patient, l'égalité d'accès aux soins, la responsabilisation des différents acteurs dans les soins de santé, l'autonomie de gestion et d'affectation des ressources dans les institutions de soins et la liberté thérapeutique. En 2022, GIBBIS continuera à défendre ses valeurs et accueillera de nouveaux membres issus du secteur public et non plus uniquement du secteur privé associatif.

Les objectifs stratégiques que GIBBIS met en œuvre au quotidien sont détaillés ci-dessous.

☰ Impact sur les soins de santé

En 2021, des moyens importants ont été alloués au secteur des soins de santé à la fois pour faire face à la pandémie, mais aussi de manière plus structurelle, pour soutenir le secteur. GIBBIS a très activement contribué à la concrétisation des mesures, et notamment à la mise en œuvre de l'accord fédéral et du Fonds Blouses blanches (voir également p. 28). L'accord social non-marchand du gouvernement bruxellois a pu être signé fin 2021 et certaines mesures comme l'implémentation de l'IF-IC dans les MR(S) et les IHP seront d'application dès juillet 2022.

GIBBIS a également eu à cœur de permettre à tous ses membres de partager leurs connaissances et de renforcer leurs liens au travers de deux webinaires, en juin et en novembre: l'un consacré à l'innovation, l'autre à des formes alternatives de prise en charge des personnes âgées. Parallèlement à ces objectifs structurels, GIBBIS a largement contribué à toutes les initiatives liées à la gestion de la crise COVID pendant toute l'année 2021.

☰ Augmenter la qualité de service aux membres

Suite à l'enquête menée en 2021 auprès de ses membres, GIBBIS a réalisé un certain nombre d'actions concrètes pour continuer à améliorer le service rendu à ses membres et rencontrer les résultats attendus. Une plus grande interaction entre le groupe Santé mentale (et particulièrement les hôpitaux psychiatriques) et le Groupe hôpitaux a par exemple été mise en place. Les directions infirmières ont été beaucoup plus impliquées dans les différents groupes, notamment la CIDS. Le site web a aussi été amélioré et de nouvelles fonctionnalités développées.

Depuis un certain temps, GIBBIS collabore avec het Huis van het Nederlands pour soutenir les initiatives d'apprentissage du néerlandais dans les hôpitaux bruxellois – et depuis peu aussi dans les maisons de repos. GIBBIS essaie d'être la personne intermédiaire, en répondant aux membres s'ils ont des questions spécifiques liées à l'apprentissage du néerlandais et en mettant les membres en relation pour qu'ils puissent échanger les bonnes pratiques. Cela était entre autres le cas lors du lancement du projet de cours de néerlandais dans les maisons de repos.

☰ Maintenir et accroître sa représentativité

Une fédération plus grande et plus forte permet de garantir la pérennité des mandats actuels et de renforcer la présence de GIBBIS dans les organes décisionnels. Depuis sa création, GIBBIS fédère les secteurs associatifs privés suivants: hôpitaux, institutions psychiatriques, maisons de repos et de soins/ maisons de repos pour personnes âgées, initiatives d'habitation protégée, conventions de revalidation fonctionnelle Iriscare, une association de prise en charge à domicile et un centre de diagnostic et de traitement pour enfants.

Mais GIBBIS a depuis toujours collaboré avec d'autres acteurs de soins de santé. Et certains d'entre eux, plus particulièrement les hôpitaux publics bruxellois et l'hôpital Erasme, ont manifesté leur volonté de devenir membre de GIBBIS. L'année 2021 a été mise à profit pour préparer cette arrivée (voir également p. 27).

GIBBIS a par ailleurs continué à communiquer de manière conjointe avec d'autres acteurs de soins de santé, afin d'augmenter l'impact de ses actions.



GIBBIS s'est également vu confier un nouveau mandat au sein du Conseil d'administration de UNISOC fin 2021 ainsi qu'un mandat au sein de la Commission de planification des soins de santé de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Une nouvelle composition pour la CP330

Le 7 décembre 2021, la nouvelle composition de la CP330 a été publiée au Moniteur belge. GIBBIS obtient 2 mandats effectifs et 2 mandats suppléants, reprenant ainsi les mandats de la CBI et une partie des mandats de l'asbl COBEPRIVE. Cette asbl ne subsistant que pour des questions de mandat en CP330, elle a pu être dissoute lors de son Assemblée générale du 22/12/2021.

Collaborer avec toutes les parties prenantes du secteur des soins de santé

GIBBIS s'est positionné comme interlocuteur des responsables politiques, des administrations au sens large et de toutes les autres parties prenantes externes, telles que les mutuelles, les représentants de la première ligne, les représentants syndicaux, ainsi que des autres fédérations du secteur des soins de santé.

En 2021, cette collaboration a été particulièrement intensive dans le cadre de la gestion de la pandémie (voir également p. 33) mais aussi sur des sujets plus structurels, comme la réforme du financement des hôpitaux.

Réforme du financement et de l'Etat

En 2021, le Conseil d'administration a décidé de créer un groupe de travail interne qui a pour mission de proposer au CA le positionnement de GIBBIS sur la réforme du financement hospitalier et sur la réforme de l'état. Ce GT a démarré en juin 2021 et devrait terminer ses travaux au premier trimestre 2022.

Agir de manière responsable

A l'instar de nombreuses institutions du secteur de la santé, GIBBIS entend respecter les principes de responsabilité sociétale des entreprises et s'engage donc à agir de manière responsable dans les domaines économique, social et environnemental. Côté empreinte écologique, GIBBIS promeut par exemple la mobilité douce pour les déplacements professionnels.

En cette deuxième année de Covid, GIBBIS a été particulièrement attentif au bien-être de ses collaborateurs, en promouvant le télétravail tout en conservant le lien avec les membres de l'équipe, grâce notamment à une formation «Les bienfaits de la marche» organisée par Sophie Geilenkirchen, de la société Work in Joy, spécialisée dans le bien-être au travail. Fin d'année, un teambuilding a également été organisé pour toute l'équipe combinant une visite au Musée de l'Illusion et un repas au WOLF. Toujours en 2021, une analyse approfondie du règlement de travail au sein de GIBBIS a été réalisée. Elle a été menée en collaboration avec l'ABBET (Association Bruxelloise pour le Bien-être au Travail). Le choix s'est porté sur des

méthodes participatives pour l'analyse des risques : c'est au cours de réunions d'équipe que les risques physiques – et mesures potentielles de prévention – ont été systématiquement identifiés. Des interviews individuelles des collaborateurs de GIBBIS ont permis d'aborder également la question des risques psychosociaux. Sur base du rapport de l'ABETT remis à la direction, un plan d'action sera développé en 2022.

Par ailleurs, le règlement du travail a été revu : certaines matières ont été mises à jour suite aux évolutions législatives, le texte a été réorganisé, pour une meilleure compréhension et cohérence et quelques adaptations et nouveautés ont été introduites, comme par exemple au niveau des congés, afin d'assurer une meilleure prévisibilité du planning de l'équipe. Fin décembre, la nouvelle mouture de ce règlement était à la disposition de tous les collaborateurs de GIBBIS.

Cette volonté de promouvoir le bien-être au travail ne s'est pas limitée au personnel de GIBBIS. La fédération, avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin a continué à coordonner les «Ateliers du Mieux-Être» (voir ci-dessous).

Des ateliers pour les soignants

Lancés en 2020 grâce à l'appui de la Fondation Roi Baudouin, les ateliers du «Mieux-être» se sont poursuivis en 2021. Coordinés par Frédéric Bonvoisin pour le compte de GIBBIS, ces ateliers destinés au personnel soignant des maisons de repos et des hôpitaux ont pour objectif de leur permettre d'évacuer le stress intensif auquel il a été soumis depuis 2 ans.

L'organisation

GIBBIS est la fédération patronale pluraliste du secteur privé associatif des institutions de soins de la Région de Bruxelles-Capitale.

GIBBIS est une ASBL, fruit du rapprochement d'activités entre la CBI et la FHPB. Le fonctionnement de GIBBIS s'appuie sur des modifications statutaires publiées aux Annexes du Moniteur belge le 11 août 2016 ainsi que sur un R.O.I. adopté lors de l'Assemblée générale du 22 juin 2016 et modifié pour la dernière fois lors de l'Assemblée générale du 6 juin 2018.

Comme indiqué dans ses statuts, GIBBIS remplit son rôle sociétal dans le respect des convictions philosophiques, politiques et confessionnelles de chacun de ses membres. GIBBIS est indépendant de tout parti politique, de toute mutuelle et de toute association professionnelle.

≡ LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Selon les statuts, le nombre d'administrateurs est fixé à treize. Les administrateurs doivent être issus des différentes catégories de membres.

Les administrateurs sont nommés pour un terme de quatre années et sont rééligibles. Les nouveaux administrateurs ont été nommés le 16 décembre 2020 pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de mai/juin 2024 (les mandats prenant fin immédiatement après l'Assemblée générale).

Le Président et le Vice-président sont choisis parmi deux catégories différentes d'administrateurs pour une période de deux ans renouvelable. Suite au renouvellement du Conseil d'administration, les nouveaux Président et Vice-président ont été désignés lors du Conseil d'administration du 16 décembre 2020.

Au 31 décembre 2021, les membres du Conseil d'administration sont :

Dr Patrick Gérard, Président

Dr Philippe El Haddad,
Vice-président (CHIREC)

Alban Antoine
(Centre Hospitalier Jean Titeca)

Isabelle Coune (Valisana)

Dr Eric Debersaques (Epsylon)

Hadewig De Corte
(Clinique Saint-Jean)

Pierre Demanet
(ACIS – Résidence Malibran)

Laurence Fetu (SILVA medical)

Dr Benoît Fleischman
(Clinique Sans Souci)

Peter Fontaine
(Cliniques de l'Europe)

Renaud Mazy (Cliniques universitaires Saint-Luc)

Katrijn Van Rossem (Magnolia)

Hommage au professeur De Wever

Le Professeur Alain De Wever, administrateur de GIBBIS, est décédé le 8 mai 2021.

Il avait une vision des soins de santé qu'il défendait avec cœur, intelligence et compétence. Il aimait partager son savoir, son savoir-faire et son expérience avec les plus jeunes. Il était apprécié de tous pour toutes ces nombreuses qualités.

Assurément, ce sera avec beaucoup de respect et d'amitié que GIBBIS entretiendra son souvenir.



☰ L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET LES MEMBRES

Les institutions de soins ayant un siège d'activité ou d'exploitation dans l'une des dix-neuf communes de la Région de Bruxelles-Capitale peuvent adhérer à l'association en tant que membres.

Les membres effectifs sont répartis en :

- hôpitaux
- institutions psychiatriques
- maisons de repos et de soins/maisons de repos pour personnes âgées, initiatives d'habitation protégée, conventions Iriscare et une association de prise en charge à domicile.

Les membres adhérents sont des personnes physiques ou morales admises par le Conseil d'administration, qui s'engagent à participer à la réalisation du but social de l'association.

L'Assemblée générale est composée de tous les membres effectifs. Chaque ASBL membre choisit un représentant en son sein. Les modalités de l'exercice du droit de vote ainsi que le nombre de voix de chaque membre sont fixées par le règlement d'ordre intérieur.

Les décisions à l'Assemblée générale sont prises sur la base d'un processus décisionnel à double palier.

Tout d'abord, chaque catégorie de membres dégage en son sein une position commune sur la décision soumise à l'Assemblée générale. Ensuite, la délibération est portée à l'Assemblée générale plénière.

Vous trouverez la liste complète des membres dans [l'annexe 1 – les membres](#).



Les groupes

☰ GROUPE « SANTÉ MENTALE »

9 Hôpitaux

- Centre Hospitalier Jean Titeca
- Clinique Sans Souci
- Epsilon – AREA+
- Epsilon – Fond’Roy
- Epsilon – La Ramée
- Le Bivouac
- Parhémie
- Psycho-social centrum Sint-Alexius
- Valisana

5 Maisons de soins psychiatriques (MSP)

- Centre Hospitalier Jean Titeca – MSP Quatre Saisons
- Centre Hospitalier Arbres
- Jean Titeca – MSP Schweitzer
- Epsilon MSP Trois Arbres
- MSP Thuis
- Valisana MSP Sanatia

10 Initiatives d’habitation protégée (IHP)

- CASMMU
- De Lariks
- Entre Autres
- Epsilon
- Festina Lente
- Jan de Wachter
- Mandragora
- Messidor
- Nausicaa
- Primavera

1 Service de santé mentale

- Rivage-den Zaet

5 Conventions Iriscare

- La Lice
- Le Canevas
- L’Orée
- Parhémie
- Wolvendael

1 Centre de diagnostic et de traitement pour enfants

- Lerni

☰ GROUPE « HÔPITAUX GÉNÉRAUX »

7 Hôpitaux

- CHIREC – Clinique Sainte-Anne / Saint-Rémi
- CHIREC Delta
- Clinique Saint-Jean
- Cliniques de l’Europe
- Cliniques universitaires Saint-Luc
- SILVA medical
- Valisana

☰ GROUPE « MAISONS DE REPOS ET AUTRES INSTITUTIONS ET SERVICES DE SOINS »

17 Institutions pour personnes âgées

- CSJ 3^e millénaire
- CSJ Sainte-Monique
- Eureka
- Les Trois Pommiers
- L’Olivier
- Loreto
- Magnolia
- Maison Sainte-Monique
- Malibrant
- Nazareth
- Notre-Dame de Stockel
- Petites Sœurs des Pauvres
- Résidence de soins Scheutbos
- Résidence du Puy
- Résidence Magnolia
- Résidence Sainte-Anne
- Saint-Joseph

2 Conventions Iriscare

- Centre Belge d’Education Thérapeutique pour Infirmités Motrices Cérébrales (CBIMC)
- Villa Indigo

1 Association de prise en charge à domicile

- Arémis

Selon les statuts de l'ASBL, les membres effectifs de GIBBIS se divisent en trois catégories spécifiques :

- A. Les hôpitaux généraux, laquelle catégorie comprend deux sous-catégories :
 1. Les hôpitaux généraux bicommunautaires non académiques ;
 2. Les hôpitaux généraux académiques.
- B. Les institutions et services de soins de santé mentale ;
- C. Les institutions pour personnes âgées et autres institutions et services de soins.

Le Conseil d'administration délègue collégialement aux membres de chacune de ces catégories les pleins pouvoirs de décision pour les activités de leur secteur. Pour ce faire, ceux-ci se réunissent au sein de groupes. Ces groupes sont présidés par un membre du groupe et sont gérés par des coordinateurs, membres de l'équipe de GIBBIS. Ces groupes décident notamment de la politique commune aux membres ainsi que la désignation des candidats qui les représenteront dans les instances extérieures pour les matières qui les concernent. Chaque groupe peut également formuler des avis au Conseil d'administration.

≡ Groupe « Hôpitaux généraux »

Président

Peter Fontaine (Cliniques de l'Europe)

Vice-présidente

Donatienne Grégoire
(Cliniques universitaires Saint-Luc)

Coordinateur du Groupe « Hôpitaux généraux »

Dieter Goemaere

Le Groupe « Hôpitaux généraux » est principalement composé des directions générales, médicales ou nursing des hôpitaux membres. Il traite également des dossiers transversaux, qui concernent aussi bien les hôpitaux généraux que les hôpitaux psychiatriques. Les dossiers financiers sont confiés à la Commission interne de financement et administration hospitalière (CIFAH).

Pour en savoir plus sur les activités de ce groupe en 2021, lisez l'article [« 2021 : concrétisation de nombreux projets, grâce aux moyens supplémentaires »](#).

≡ Groupe « Santé mentale »

Président

Dr Eric Debersaques (Epsilon)

Vice-présidente

Florence Crochelet (CASMMU)

Coordinateur du Groupe « Santé mentale »

Christian Dejaer

Le Groupe « Santé mentale » traite de tous les points spécifiques à la psychiatrie. Les points concernant les hôpitaux, non spécifiques à la psychiatrie, sont traités dans le Groupe « Hôpitaux généraux ».

Pour en savoir plus sur les activités de ce groupe en 2021, lisez l'article [« 2021 : concrétisation de nombreux projets, grâce aux moyens supplémentaires »](#).

≡ Groupe « Maisons de repos et de soins et autres institutions et services de soins »

Présidente

Katrijn Van Rossem (Magnolia)

Vice-président

Pierre Demanet (ACIS – Résidence Malibran)

Coordinateur du Groupe « Maisons de repos et de soins et autres institutions et services de soins »

Christian Dejaer

Le Groupe « Maisons de repos et autres institutions et services de soins » comprend en son sein, outre les institutions pour personnes âgées, plusieurs membres actifs dans d'autres domaines que l'accueil ou l'hébergement de la personne âgée. Il s'agit d'Arémis, du C.B.I.M.C. et de la Villa Indigo.

Pour en savoir plus sur les activités de ce groupe en 2021, lisez l'article [« 2021 : concrétisation de nombreux projets, grâce aux moyens supplémentaires »](#).

≡ LES COMMISSIONS INTERNES

A côté des groupes statutaires, il existe des commissions internes qui sont des instances de réflexion et d'avis. Ces commissions étant non statutaires, leur avis n'est pas impérativement requis mais demandé dans la mesure du possible. C'est l'équipe d'experts de GIBBIS qui fait le lien entre les commissions internes et les différents groupes.

≡ La CIDS

La Commission Interne de Droit Social (CIDS) est composée des directions Ressources humaines des hôpitaux généraux et psychiatriques et des directions de Maisons de repos (MR), Maisons de repos et de soins (MRS) et des Initiatives d'habitation protégée. En 2021, elle a été élargie aux directions infirmières. La CIDS s'est réunie 5 fois, avec à l'ordre du jour, des sujets liés au droit social, ainsi que le suivi en continu des dossiers d'actualité en Commission paritaire 330. Elle a traité une série de dossiers prioritaires dont les accords sociaux fédéraux 2017 et 2020 et le budget de 100 millions pour l'amélioration des conditions de travail, l'accord non-marchand bruxellois, l'IF-IC et le Fonds Blouses blanches. Marion Vossen a également organisé deux formations: l'une sur le télétravail (en collaboration avec le cabinet d'avocats Sotra) et l'autre sur le système IF-IC (en collaboration avec SD worx).

De nombreux sujets liés à la crise Covid ont également été traités.

Des réunions de la CIDS spécifiques aux hôpitaux – plus précisément 4 – ont été organisées afin d'aborder certains dossiers hospitaliers plus en profondeur. Des réunions de travail mixte ont également été organisées avec les directions financières et administratives, les directions infirmières et les directions des Ressources humaines des hôpitaux généraux et psychiatriques, principalement pour aborder la question de la valorisation des spécialisations infirmières (TPP/QPP). Vu le contexte sanitaire, toutes ces réunions ont été organisées en visioconférence.

≡ Commission interne de financement et administration hospitalière (CIFAH)

Depuis 2019, la CIFAH traite des questions de financement hospitalier (par exemple les modifications du BMF) et d'ordre administratif (par exemple la simplification administrative).

Elle est composée des directions financières et administratives des hôpitaux généraux et psychiatriques membres et se réunit environ une fois par mois ou plus si l'actualité le nécessite. Elle se penche principalement sur les dossiers d'actualité traités au Conseil fédéral des établissements hospitaliers (CFEH) et sur une série de sujets prioritaires comme le financement du Fonds Blouses blanches, le financement IF-IC ou encore le budget 2022. En 2021, la CIFAH a par ailleurs consacré beaucoup d'énergie à l'interprétation des compensations financières Covid-19 prévues par le fédéral.

FHPB, Wallcura, CBI

GIBBIS travaille en étroite collaboration avec les ASBL Wallcura et FHPB, qui regroupent respectivement les membres wallons et flamands de la Fédération des hôpitaux privés de Belgique (FHPB ASBL). Les membres de la CBI étant bruxellois, ils ont intégré GIBBIS, de même que les membres bruxellois de la FHPB. Tous les membres de la FHPB et de Wallcura ([voir annexe I – Liste des membres](#)) sont invités à participer aux réunions des groupes sectoriels et des commissions internes de GIBBIS dans les matières qui les intéressent, et notamment tout ce qui relève de la compétence du Fédéral. GIBBIS les représente en Commission paritaire 330.



LA FÉDÉRATION EN CHIFFRES

58

Institutions membres



3
Centre de diagnostic et de traitement pour enfants, Service de santé mentale et Association de prise en charge à domicile



5
Maisons de soins psychiatriques



10
Initiatives d'habitation protégée



En décembre 2021, Aurélie Debouny a choisi de donner une autre orientation à sa carrière. Elle a été temporairement remplacée par Sophie De Muyck (consultante externe – SOlegal) ainsi que par Bérénice della Faille. Bérénice a rejoint l'équipe de GIBBIS depuis le 2 novembre 2021, pour une mission à durée déterminée et à temps partiel, en tant que conseiller en relations sociales, dans l'équipe juridique et relations sociales. Elle vient des Cliniques de l'Europe où elle a travaillé plusieurs années, notamment comme HR Business Partner.

GIBBIS a également accueilli Cynthia Murekatete, étudiante qui a effectué un stage de 15 semaines (du 1^{er} février au 12 mai 2021) lors de sa dernière année de bachelier en droit à l'EPHEC. Sous la responsabilité de Mathilde Coëffé, elle a notamment suivi les publications au Moniteur belge et collaboré au projet de coordination des Conventions Collectives de Travail. Elle est également venue renforcer l'équipe pendant l'été, en tant que jobiste.

L'équipe de GIBBIS compte par ailleurs également 12 travailleurs engagés sur base d'une convention entre GIBBIS et ACTIRIS sous un statut d'agent contractuel subventionné (ACS).

Il s'agit de :

- 10 ouvriers exerçant à plein temps des tâches générales de maintenance en bâtiment auprès de diverses institutions membres de GIBBIS
- 2 employés chargés de l'accueil et la réception, dont Marianne Hiclet, détachée depuis fin 2021 à la Résidence Notre-Dame de Stockel

GIBBIS, un acteur économique

58

Institutions membres

65

Réparties sur plus de 65 sites à Bruxelles

19

Couvrant les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale

15.000⁺

Travailleurs



12

Collaborateurs



6.500

Lits et places



Les chiffres clés

4.200

LITS HOSPITALIERS GIBBIS

Près de **1.000 lits** universitaires
 Près de **800 lits** psychiatriques
 Près de **2.500 lits** aigus
Près de 8.400 lits hospitaliers à Bruxelles
Près de 70.000 lits hospitaliers en Belgique

1.400

LITS MAISONS DE REPOS GIBBIS (MR)

Près de **700 lits** MRPA
 Plus de **700 lits** MRS
Près de 16.700 lits maisons de repos à Bruxelles
Près de 148.000 lits maisons de repos en Belgique

450

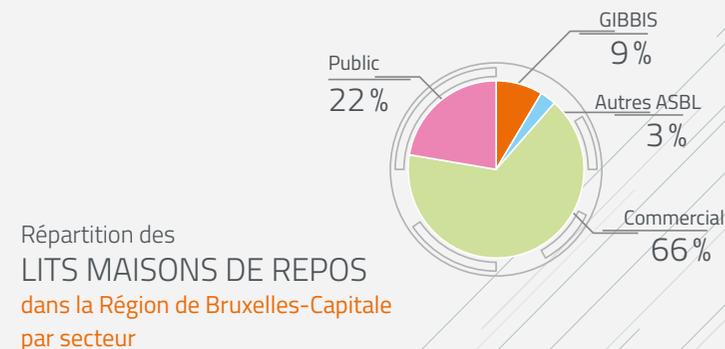
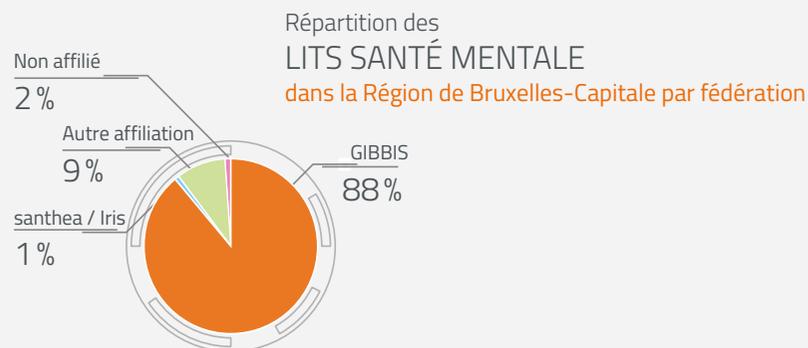
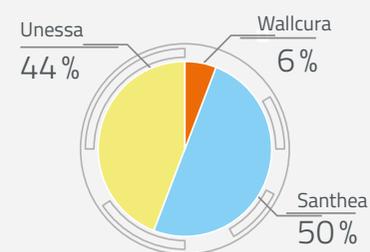
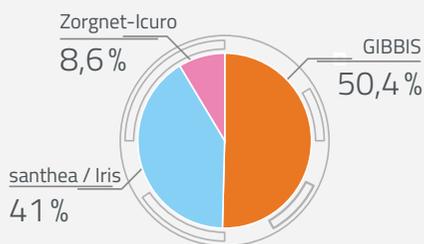
PLACES D'INITIATIVES
 D'HABITATION
 PROTÉGÉE GIBBIS (IHP)

Plus de 550 lits à Bruxelles
Plus de 4.200 lits en Belgique

300

LITS MAISONS DE SOINS
 PSYCHIATRIQUES GIBBIS (MSP)

*Toutes les MSP bruxelloises
 sont membres de GIBBIS*
Près de 3.000 lits en Belgique.



CHIFFRE D'AFFAIRES DES MEMBRES DE GIBBIS*

HÔPITAUX	1.743.597.700 €
MAISONS DE REPOS	64.711.800 €
MAISONS DE SOINS PSYCHIATRIQUES	7.675.000 €
INITIATIVES D'HABITATION PROTÉGÉE	7.497.300 €
CONVENTIONS IRISCARE	219.200 €
SERVICES SANTE MENTALE	2.044.000 €
SOINS A DOMICILE	1.155.200 €
TOTAL	1.832.900.200 €

*derniers chiffres disponibles (2020)

Plus de **1,6 million** de consultations

Plus de **240.000** passages aux urgences

Près de **95.000** admissions

Près de **90.000** passages au quartier opératoire

Plus de **16.000** membres du personnel

Près de **10.000** accouchements

GIBBIS, un acteur de référence

≡ A Bruxelles

Pour exercer son action, GIBBIS bénéficie d'un réseau très développé d'institutions avec lesquelles il collabore, particulièrement à Bruxelles. Il s'agit notamment de la coupole IRIS, qui représente les hôpitaux publics, mais aussi les hôpitaux académiques Erasme et UZ Brussel. Par ailleurs, GIBBIS se veut l'interlocuteur de référence du monde politique bruxellois et particulièrement des Cabinets ministériels bruxellois de la Santé et de l'Aide aux personnes, de la COCOM, de la COCOF, de la Vlaamse Gemeenschap ou de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de même qu'avec leurs administrations. De manière générale, GIBBIS a développé des contacts étroits avec les partenaires bruxellois comme par exemple les ASBL Abrumet, BRUXEO, PAQS, la Plateforme bruxelloise pour la santé mentale ou BRUSANO.



≡ Au niveau fédéral

GIBBIS suit avec attention les développements dans les autres Régions et est un interlocuteur de référence du monde politique au niveau fédéral, en particulier des cabinets ministériels de la santé et du travail ainsi que de leurs administrations. La fédération a notamment resserré ses liens avec le KCE (Centre d'expertise fédéral) et Unisoc.

Des concertations régulières sont organisées entre les fédérations du secteur associatif des soins de santé des trois Régions: Zorgnet-Icuro en Flandre, GIBBIS et IRIS à Bruxelles et UNESSA, santhea et Wallcura en Wallonie.

≡ Au sens large

GIBBIS est considéré comme la plus grande fédération bruxelloise notamment parce que c'est la seule qui fédère autant de secteurs de soins: hôpitaux, institutions psychiatriques, maisons de repos, résidences-services, centres de soins de jour, initiatives d'habitation protégée, conventions de réhabilitation fonctionnelle Iriscare, un service de santé mentale, une association de prise en charge à domicile et un centre de diagnostic et de traitement pour enfants. GIBBIS s'ouvre également à d'autres secteurs, comme le Centre Belge d'Éducation Thérapeutique pour Infirmités Motrices Cérébrales (C.B.I.M.C) ou la Villa Indigo (maison de répit).

Les mandats

GIBBIS exerce de nombreux mandats dans des organismes, instances ou commissions liés au secteur des soins de santé. Il y représente ses membres et y défend tant l'intérêt général du secteur et de la fédération que, le cas échéant, les intérêts particuliers de ses membres. Ces instances se réunissent soit d'initiative, soit à la demande de leurs membres et ont souvent pour vocation d'émettre des avis auprès des autorités sur des thématiques liées à un secteur ou à une politique, aux institutions, aux patients ou encore aux travailleurs. GIBBIS y apporte son expertise ainsi que l'expérience de ses membres sur le terrain. En 2021, GIBBIS était présent au sein de plus de 40 organismes, instances ou commissions.

☰ AU NIVEAU FÉDÉRAL



CABINET MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

Groupe tripartite (employeurs-syndicats-cabinet):
suivi accord social

Marion Vossen, Patricia Lanssiers,
Marjorie Gobert, Dieter Goemaere

SPF SANTÉ PUBLIQUE

Conseil Fédéral des Etablissements Hospitaliers
(CFEH)

Dieter Goemaere (Ef), Patricia
Lanssiers (S). Plusieurs membres
de GIBBIS y sont également
représentés

↳ GT permanent dossiers individuels de financement	Dieter Goemaere, Saïda Haddi
↳ GT changement traitement dossiers individuels	Dieter Goemaere, Saïda Haddi
↳ GT quartier opératoire	Jean-Didier Ryckaert, Dieter Goemaere
↳ GT hôpital de jour	Dieter Goemaere, Patricia Lanssiers
↳ GT modifications BMF	Dieter Goemaere, Jean-Didier Ryckaert

↳ GT instructions comptables	Dieter Goemaere, Saïda Haddi
↳ GT Finhosta	Saïda Haddi
↳ GT collecte de données Perone	Dieter Goemaere, Saïda Haddi
↳ GT Fonds Blouses blanches	Dieter Goemaere, Saïda Haddi
↳ GT accords sociaux (IF-IC)	Dieter Goemaere, Marion Vossen, Patricia Lanssiers
↳ GT BMUC	Jean-Didier Ryckaert, Dieter Goemaere
↳ GT cybersécurité	Jean-Didier Ryckaert, Dieter Goemaere
↳ GT compensations COVID	Jean-Didier Ryckaert
↳ GT simplification administrative	Dieter Goemaere, Saïda Haddi, Jean-Didier Ryckaert
↳ GT besoins prioritaires	Dieter Goemaere, Patricia Lanssiers
↳ GT modalités de révision 2020	Dieter Goemaere, Saïda Haddi
↳ GT BMF et réseaux	Dieter Goemaere
↳ GT déprogrammation RMN	Dieter Goemaere, Mathilde Coëffé, Patricia Lanssiers et un membre de GIBBIS
↳ GT programmation des lits	Dieter Goemaere, Mathilde Coëffé, Patricia Lanssiers
↳ GT statut sui generis des médecins spécialistes en formation	Mathilde Coëffé, Dieter Goemaere
↳ Comité d'accompagnement ICD10	Des membres de GIBBIS y sont représentés

↳ GT permanent pour les projets pilotes maladie chronique soins intégrés	Marjorie Gobert
Commission Paritaire Nationale Médecins-Hôpitaux	Marjorie Gobert (Ef), Mathilde Coëffé (S). Plusieurs membres de GIBBIS y sont également représentés
↳ GT conseil médical hôpital	Mathilde Coëffé
↳ GT médecins spécialistes en formation	Mathilde Coëffé et un membre de GIBBIS
Commission Paritaire Nationale Médecins-Hôpitaux – Bureau de conciliation	Un membre de GIBBIS
Commission fédérale "Droits du patient"	Dieter Goemaere, Mathilde Coëffé
Organe de concertation 107 adultes	Christian Dejaer. Plusieurs membres de GIBBIS y sont également représentés
COMSMEA	Un membre de GIBBIS

INAMI

Comité de l'assurance	Patricia Lanssiers (Ef) et Dieter Goemaere (S)
Commission de conventions Hôpitaux généraux /OA	Jean-Didier Ryckaert
Commission de conventions Hôpitaux et services psychiatriques /OA	Jean-Didier Ryckaert, Christian Dejaer
Commission de conventions transversale pour les soins de santé mentale	Christian Dejaer (Ef) et Dieter Goemaere (S)
Conseil Technique de l'Hospitalisation	Deux mandats, en cours de remplacement
Commission Informatique	Membre de GIBBIS mandaté

Commission de profils (prestations effectuées au sein des établissements hosp.)	Deux mandats, en cours de remplacement
Comité de concertation eSanté	Mathilde Coëffé
GT Suppléments de la Médico-Mut	Patricia Lanssiers, Dieter Goemaere
GT ponctuels de la Médico-Mut (cancers rares)	Dieter Goemaere
Chambre de première instance des dossiers devant être traités en néerlandais	Dieter Goemaere

SPF EMPLOI, TRAVAIL ET CONCERTATION SOCIALE

Commission Paritaire des établissements et des services de santé (330)	Dieter Goemaere (Ef), Marion Vossen (S), Marjorie Gobert (Ef), Aurélie Debouny (S)
Comité d'Entente des Employeurs	Dieter Goemaere, Marion Vossen, Marjorie Gobert, Aurélie Debouny

FONDS SOCIAUX

Fonds Maribel social pour les établissements et services de santé (330)	Marion Vossen (Vice-présidente)
↳ Chambre Maribel social pour les hôpitaux privés	Marion Vossen
↳ Chambre Maribel social pour les MR/MRS	Marion Vossen
↳ Chambre Maribel social pour les centres de revalidation	Aurélie Debouny, Marion Vossen
↳ Chambre Maribel social pour les IHP, Croix-Rouge, maisons médicales	Aurélie Debouny, Marion Vossen
↳ Chambre Maribel social Etablissements et services de santé résiduaire et bicommunautaires	Aurélie Debouny, Marion Vossen
Fonds Social pour les Hôpitaux Privés	Marion Vossen, Christian Dejaer
Fonds Social pour les MRPA et MRS	Christian Dejaer

Fonds Social pour les établissements et services de santé	Aurélie Debouny, Marion Vossen
Inter-Fonds	Aurélie Debouny, Christian Dejaer, Marion Vossen
Institut de Classification des Fonctions (IF-IC)	
↳ Conseil d'administration	Marion Vossen
↳ Assemblée générale	Aurélie Debouny
↳ Groupe de pilotage fédéral	Aurélie Debouny, Marion Vossen
↳ GT technique	Aurélie Debouny, Marion Vossen et un membre de GIBBIS
Fonds Intersectoriel des Soins de Santé (FINSS)	Marion Vossen, Christian Dejaer
Association des Fonds Sociaux Fédéraux et Bicommunautaires (FE.BI) – Conseil d'administration et Assemblée générale	Marion Vossen, Christian Dejaer
Fonds d'épargne 330 - Assemblée générale	Dieter Goemaere
Fonds de pension fédéral - Bureau, Conseil d'administration, Assemblée générale et Comité de Contrôle financier	Dieter Goemaere
UNISOC	
↳ Conseil d'administration	Marjorie Gobert
↳ Assemblée générale	Christian Dejaer, Marion Vossen
↳ GT Droit social	Marion Vossen, Bérénice della Faille, Marjorie Gobert, Mathilde Coëffé

CABINET DU SECRETAIRE D'ETAT A LA DIGITALISATION

↳ GT Economie Dieter Goemaere, Céline Dubois

KCE

↳ Conseil d'administration Patricia Lanssiers (S)

INSTITUT DES JURISTES D'ENTREPRISE (IJE)

↳ Practice Group Health Marjorie Gobert, Aurélie Debouny

AUX NIVEAUX RÉGIONAL ET COMMUNAUTAIRE – BRUXELLES



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE DE BRUXELLES-CAPITALE (COCOM)

Bureau de la Commission de la Santé Dieter Goemaere (Président)

Commission de la Santé – Section Hôpitaux Dieter Goemaere (Président et Ef), Marjorie Gobert (S), Mathilde Coëffé (S). Plusieurs membres de GIBBIS y sont également directement représentés.

Commission de la Santé – Section des Institutions et Services de Santé mentale Christian Dejaer (Ef), Patricia Lanssiers (S), Dieter Goemaere (S). Plusieurs membres de GIBBIS y sont également directement représentés.

Commission permanente de concertation Transport médico-sanitaire Membres de GIBBIS mandatés

COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE DE BRUXELLES-CAPITALE (COCOF)

Section Hébergement Christian Dejaer (Ef)

IRISCARE

Comité général de Gestion Patricia Lanssiers (Ef), Christian Dejaer y siège pour BRUXEO

↳ GT Budget Patricia Lanssiers, Christian Dejaer

Conseil de Gestion de la Santé et de l'Aide aux personnes Marjorie Gobert (Ef), Christian Dejaer (S)

Commissions techniques : Commission Prévention et première ligne de soins, Commission Santé mentale, Commission Accueil et prise en charge des dépendances, Commission Personnes handicapées La fédération y est représentée

Conseil des utilisateurs (centrale de marchés publics) Mathilde Coëffé (Ef), Marjorie Gobert (S)

PLATEFORME DE CONCERTATION POUR LA SANTÉ MENTALE BRUXELLES-CAPITALE Plusieurs membres de GIBBIS y sont directement représentés

BRUSANO

↳ Assemblée générale Marjorie Gobert

BRUXEO

↳ Assemblée générale Marjorie Gobert, Christian Dejaer, Patricia Lanssiers

↳ Conseil d'administration Patricia Lanssiers, Christian Dejaer

↳ Bureau Christian Dejaer

↳ GT Accord non-marchand Bérénice della Faille

↳ GT Droit social Bérénice della Faille

BRUPARTNERS

↳ GT Affaires sociales et Santé Christian Dejaer y représente BRUXEO

↳ GT Réformes institutionnelles Christian Dejaer

PAQS Mathilde Coëffé

PLATEFORME E-SANTÉ BRUSSELS Marjorie Gobert, Mathilde Coëffé

ASSOCIATION BRUXELLOISE POUR LE BIEN-ETRE AU TRAVAIL (ABBET)

Assemblée générale et Conseil d'administration GIBBIS y est représenté

ABRUMET - Advisory Board Mathilde Coëffé

≡ AU NIVEAU DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES



Commission de planification de l'offre médicale en Communauté française Patricia Lanssiers

2021 en un coup d'œil

JANVIER

18.01 Réception des premiers vaccins Pfizer dans les hôpitaux pour la vaccination du personnel

14.01 et **29.01** GIBBIS auditionné devant des commissions parlementaires fédérales et régionales (sur la gestion de l'épidémie COVID)

MARS

23.03 Message conjoint de toutes les fédérations concernant la gestion de la troisième vague COVID

24.03 Décision d'agrément par la communauté flamande du réseau CUROZ, avec l'UZ Brussel

31.03 Signature de la CCT modèle salarial IF-IC

31.03 Lettre d'intention GIBBIS/ Hôpitaux publics bruxellois

MAI

09.05 Loi Fonds Blouses blanches

19.05 Accord sur le statut des médecins spécialistes en formation

≡ JANVIER

≡ FÉVRIER

≡ MARS

≡ AVRIL

≡ MAI

≡ JUIN

FÉVRIER

GIBBIS soutient les hôpitaux dans les calculs de compensation COVID (clôture de la comptabilité 2020)

AVRIL

16.04 Publication de la loi du 29 mars 2021 modifiant la loi coordonnée du 10 juillet 2008 sur les hôpitaux et autres établissements de soins, en ce qui concerne l'application du contrôle préalable des concentrations pour le réseautage clinique entre hôpitaux

JUIN

16.06 AG de GIBBIS

25.06 Webinaire GIBBIS: «L'innovation»

AOÛT

26.08 L'équipe GIBBIS profite des bienfaits de la marche (Teambuilding)

NOVEMBRE

15.11 L'ensemble des fédérations hospitalières tirent la sonnette d'alarme sur la situation dans les hôpitaux

17.11 Arrêté sur la nouvelle composition de la CP 330

26.11 Webinaire: GIBBIS « MR(S) – Formes alternatives »

≡ JUILLET

≡ AOÛT

≡ SEPTEMBRE

≡ OCTOBRE

≡ NOVEMBRE

≡ DÉCEMBRE

JUILLET

01.07 Passage à l'IF-IC à 100%

13.07 L'ensemble des fédérations plaide pour la vaccination obligatoire des soignants

20.07 Publication de la loi du 11 juillet 2021 modifiant le Code de la TVA en ce qui concerne l'exemption de la taxe en matière de prestations de soins médicaux à la personne

OCTOBRE

14.10 Agrément du réseau H. Uni

15.10 Entrée en vigueur du CST à Bruxelles

21.10 Publication au moniteur belge des statuts de CHORUS

DÉCEMBRE

16.12 Annonce du Ministre fédéral de la Santé d'un budget de 43 millions pour la valorisation des infirmiers spécialisés

22.12 Réunion d'information pour les membres de l'Assemblée Générale de GIBBIS. Dissolution de l'asbl COBEPRIVE

23.12 Signature de l'accord non-marchand bruxellois 2021-2024

SEPTEMBRE

13.09 Signature 5 CCT (horaires, stabilité des contrats, formation des travailleurs, formation syndicale et volet social des réseaux hospitaliers)

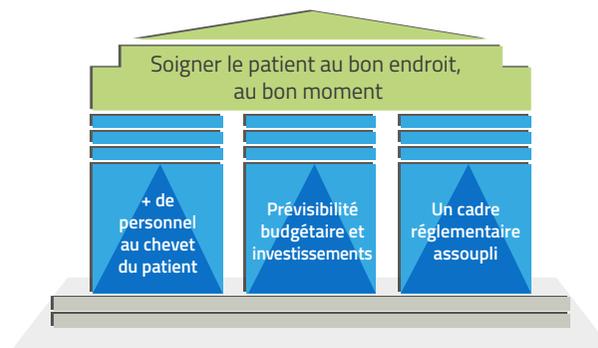
13.09 GIBBIS plaide pour la mise en place du CST et de la vaccination obligatoire du personnel soignant



Qu'a fait GIBBIS en 2021 ?

— Soigner le patient au bon endroit, au bon moment.....	26
— GIBBIS accueillera bientôt 6 nouveaux membres.....	27
— 2021 : concrétisation de nombreux projets, grâce aux moyens supplémentaires.....	28
— Thématiques 2021.....	31
— COVID, an II.....	33
— Les temps forts de la communication.....	36
— En route pour 2022.....	42

Soigner le patient au bon endroit, au bon moment



Depuis sa création, GIBBIS plaide pour que la santé soit considérée comme un investissement et non un coût. La crise sanitaire a confirmé la demande de la population pour un système de soins de santé performant, accessible, avec des professionnels de santé qualifiés plus nombreux, mieux valorisés et intégrant toutes les composantes du système de soins (maisons de repos, médecins généralistes, hôpitaux, etc).

Avant même l'apparition de la Covid-19, la demande de soins était en croissance régulière et l'excellente qualité des soins était mise sous pression par des mesures d'économie successives.

La volonté de GIBBIS est de contribuer à l'élaboration d'un système permettant au patient d'être soigné **au bon endroit, au bon moment**. Cette vision repose sur 3 piliers :

1. **L'augmentation du nombre de professionnels au chevet du patient.** L'enjeu est de disposer de plus de personnel qualifié au chevet du patient et de mieux attribuer ces effectifs pour dispenser des soins de qualité personnalisés et adaptés à la lourdeur croissante des pathologies.
2. **Une prévisibilité budgétaire et des investissements.** Un financement prévisible à moyen terme est une condition indispensable pour investir dans la qualité et l'innovation. GIBBIS plaide également pour une responsabilisation des acteurs au niveau financier pour garantir l'efficacité du système.
3. **Un cadre réglementaire assoupli.** L'objectif est ici de pouvoir affecter les ressources de la manière la plus efficace possible, en fonction d'objectifs qualitatifs et en tenant compte de la spécificité bruxelloise.

Cette vision est traduite en actions par les groupes de travail Hôpitaux Généraux, Santé mentale et Maisons de Repos et de soins, dont le travail est détaillé en page 28 et suivantes.

GIBBIS accueillera bientôt 6 nouveaux membres

En 2019, GIBBIS avait entamé un exercice stratégique avec son Conseil d'administration pour préparer l'adaptation de la fédération aux profondes mutations du secteur des soins de santé. De leur côté les hôpitaux publics bruxellois, rassemblés au sein de la faïtière IRIS, ont réfléchi à leur représentation et ont manifesté leur souhait de rejoindre GIBBIS.

En 2021, GIBBIS et les hôpitaux publics bruxellois ainsi que l'hôpital Erasme ont dès lors entamé les discussions pour unir leurs forces. Habités de longue date à travailler ensemble notamment sur les dossiers bruxellois, l'année 2021 a été mise à profit pour étudier les modalités d'un nouveau mode de collaboration.

≡ Pourquoi s'unir ?

La situation à Bruxelles est particulièrement complexe, et requiert une représentation forte.

Les enjeux sociodémographique et socioéconomique à Bruxelles diffèrent du reste du pays, avec notamment une plus grande précarité, des besoins en matière de santé entre autres mentale plus importants, mais aussi le fait par exemple que les hôpitaux bruxellois accueillent plusieurs centaines de milliers de patients en provenance des autres régions du pays.

Au niveau institutionnel, aussi, Bruxelles est dans une situation particulière. Actuellement, les compétences de financement, de programmation, d'agrément et les relations sociales pour les institutions de soins sont réparties entre le fédéral et les entités fédérées (communautés). A la Région de Bruxelles-Capitale, une multitude d'autorités

sont compétentes pour différents aspects des soins de santé (le Collège réuni, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la COCOF, le fédéral, la Vlaamse Gemeenschap, ...). Le Gouvernement fédéral annonce une 7^e réforme de l'Etat avec une répartition plus homogène des compétences dans le domaine des soins de santé afin de fournir des soins au plus près du patient (entités fédérées) sans affecter le financement solidaire. Bruxelles doit faire entendre sa spécificité dans le cadre des réformes à venir. Rassembler l'ensemble des institutions de soins bruxelloises au sein d'une seule fédération qui comprend et a pour cœur de métier l'intérêt de Bruxelles avait donc tout son sens.

≡ Quelle forme prendra cette collaboration ?

Pendant l'année 2021, des groupes de travail se sont réunis pour dessiner les contours de cette collaboration. La formule retenue a été celle d'accueillir les hôpitaux publics et Erasme au sein de GIBBIS, qui deviendra donc la fédération des institutions de soins des secteurs public et privé associatifs de la Région de Bruxelles-Capitale. Si les nouveaux membres sont des hôpitaux, tous les membres partagent la vision d'un système de soins de santé intégré. La santé mentale, comme le secteur des maisons de repos sont bien entendu toujours bien représentés au sein de GIBBIS et leur représentativité au sein des organes de décision est garantie.

≡ Des ambitions communes

Les groupes de travail ont aussi précisé le rôle de GIBBIS, qui entend plus que jamais être :

- une force de propositions avec un impact significatif sur l'agenda politique dans les soins de santé ;
- un partenaire et un interlocuteur incontournables du secteur, tant au fédéral qu'à Bruxelles. Avec l'arrivée de ces nouveaux membres, GIBBIS représentera à Bruxelles 90 % des lits agréés des hôpitaux généraux, 92% des lits en santé mentale, et 9% de ceux en maisons de repos ;
- une référence pour les responsables politiques et les autres parties prenantes du secteur ;
- une association non-commerciale, non lucrative, libre et dynamique au service de tous ses membres, au profit de tous les citoyens soignés dans la Région.

Tous les membres partagent les mêmes valeurs : la défense de la qualité des soins de santé, accessibles à tous, de l'autonomie de gestion et d'affectation des ressources des différents acteurs de soins, la liberté thérapeutique et la responsabilisation des différents acteurs de soins.

Si GIBBIS se distingue des autres fédérations patronales du secteur par son ADN bruxellois et le service très personnalisé qu'elle rend à ses membres, la fédération entend bien continuer à collaborer avec les autres fédérations à l'avenir.

2021 : concrétisation de nombreux projets, grâce aux moyens supplémentaires

Pour la deuxième année consécutive, la pandémie a requis énormément de temps et d'énergie de la part des équipes de GIBBIS (voir p. 33). Pour autant, les 3 groupes statutaires ont poursuivi leurs travaux et plusieurs dossiers importants ont connu des avancées importantes.

1. Groupe Hôpitaux généraux

En 2021, ce Groupe s'est réuni 6 fois. En début d'année, il s'était donné une série de priorités : soutenir la constitution des réseaux cliniques locaux régionaux, faire des propositions en matière de réforme du financement des hôpitaux et de la nomenclature, concrétiser les accords sociaux et l'utilisation des moyens financiers supplémentaires alloués en 2020, soutenir l'exécution du Fonds Blouses blanches, avancer en termes de révision de norme et de qualité, et contribuer à la réflexion sur le financement des investissements. Le tout, sans oublier l'énorme impact de la pandémie sur les finances et le fonctionnement des hôpitaux.

1,2 milliards pour la santé

En 2020, d'importants moyens financiers - de l'ordre de 1,2 milliards - avaient été dégagés. 2021 aura été l'occasion pour le groupe Hôpitaux Généraux de contribuer à la concrétisation de leur utilisation sur le terrain.

Premier exemple : le Fonds Blouses blanches. Tous les hôpitaux ont conclu des accords pour l'utilisation des moyens prévus dans le cadre du Fonds et de premiers recrutements ont été opérés. Le Cabinet de F. Vandembroucke

estime qu'en 2020, 4.500 emplois ont déjà été créés grâce au Fonds Blouses blanches dans les hôpitaux et les soins à domicile, et depuis 2021, des emplois dans les maisons médicales sont également possibles. De plus, d'importants efforts sont en cours pour attirer de nouvelles recrues vers le secteur : plus de 400 personnes extérieures au secteur participent au projet « choisir les soins », qui prévoit une formation pour devenir infirmier ou aide-soignant et 400 autres demandeurs d'emploi ont reçu une bourse de 1.500 euros pour entamer une formation dans les mêmes métiers.

Grâce à PentaPlus, un projet de formation qui enseigne cinq actes de soins infirmiers supplémentaires aux aides-soignants, environ 10.000 personnes ont déjà pu être formées dans le secteur privé.

Cependant, malgré ces initiatives, la situation reste difficile dans les institutions de soins de santé, notamment parce que la pandémie a engendré de très nombreuses absences. GIBBIS continue donc à travailler sur l'attractivité de la profession et à porter des initiatives visant à apporter du soutien notamment psychologique au personnel soignant.

Autre avancée permise grâce aux moyens supplémentaires : 9 millions ont été attribués pour augmenter l'encadrement côté hôpital de jour et élargir les pathologies qui peuvent y être prises en charge. Dans le cadre d'un accord social 2021, 600 millions ont été libérés pour implémenter l'IF-IC à 100% à partir du 1^{er} juillet 2021 et permettre l'amélioration des conditions de travail à partir de 2022. GIBBIS a également plaidé pour l'octroi d'une prime pour les infirmiers spécialisés, ce qui n'avait pas été prévu dans le cadre de l'IF-IC. La fédération s'est aussi fortement impliquée dans l'amélioration du statut des médecins spécialistes en formation. Aujourd'hui, une convention type définit leur rémunération minimale.

Privilégier une vision à long terme

Moins visible, mais non moins intense, a été la réflexion sur la réforme du financement des hôpitaux. GIBBIS a entamé une réflexion sur son positionnement stratégique sur le sujet au sein du Conseil d'administration. Un très important travail a aussi été entamé sous la houlette de l'INAMI pour revoir en profondeur les objectifs des soins de santé et les

objectifs budgétaires, en privilégiant une vision pluriannuelle et multidisciplinaire. GIBBIS contribue très activement aux nombreuses réunions de travail sur le sujet. Une première application pratique de cette nouvelle façon de travailler : les mesures de l'objectif budgétaire 2022 ont été décidées sur base des objectifs de soins de santé «quin-tuple aim» et en fonction d'un objectif spécifique d'efficacité «appropriate care».

Quant aux réseaux cliniques locorégionaux, H.uni a obtenu son agrément, le deuxième réseau Chorus est en cours d'agrément. L'UZ Jette, au sein de Curoz, a également obtenu l'agrément de la communauté flamande. Les premières collaborations ont surtout eu lieu dans le cadre de la gestion de la pandémie, où certains hôpitaux ont par exemple partagé leur bonne pratique en matière de normes d'hygiène avec les MR.



Projet d'ordonnance côté infrastructures

Côté investissements pour les infrastructures, le gouvernement bruxellois a avancé, sur base de l'accord de gouvernement qui stipulait : «(...) le Gouvernement développera une nouvelle réglementation du subventionnement des infrastructures ainsi qu'un nouveau calendrier de construction capable de répondre aux enjeux à rencontrer par les institutions de soins. Le subventionnement de l'infrastructure s'étendra au-delà des hôpitaux en permettant le développement de solutions d'infrastructures alternatives mais aussi aux secteurs résidentiels non-hospitaliers. Plusieurs points d'attention seront pris en compte : la cohérence et l'augmentation de la qualité au sein des réseaux, la mutualisation de certaines activités et la construction durable. Enfin, un poste d'investissement sera créé sur l'informatique hospitalière et des autres institutions de soins, notamment par le biais du soutien à l'innovation et d'une mutualisation de certains achats et services.»

Un projet d'ordonnance a été développé par le Ministre Alain Maron en 2021. Il est en cours de discussion avec les fédérations. L'objectif est qu'il puisse entrer en vigueur en 2023, avec un nouveau plan de construction. GIBBIS continue à suivre de très près ce projet d'ordonnance et les modalités d'exécution qui découleront et épauleront les membres qui le souhaitent dans la préparation et l'introduction de leurs dossiers.

2. Groupe Santé mentale

Les sujets à traiter auront été nombreux pour le Groupe Santé mentale, qui s'est réuni 6 fois en 2021. A l'agenda, entre autres : l'accord social non-marchand bruxellois (voir également point 3), la question du double diagnostic (pour les patients souffrant à la fois de problèmes psychiatriques et d'un handicap mental), les besoins de renforcement des équipes mobiles, la mise en observation ou la mise en place de la facturation électronique dans les MSP à partir du 1^{er} janvier 2022.

Le Groupe a étudié de très près la question des High Intensive Care notamment en se rendant en octobre à l'hôpital psychiatrique de Kortenberg pour visiter un service et mieux comprendre la réalité de terrain. Si l'expérience démontre que le patient pris en charge en HIC reste moins longtemps à l'hôpital, cela exige cependant des moyens financiers pour être correctement mis en œuvre. Actuellement, les autorités lient la mise en œuvre de ces projets au renforcement des équipes mobiles et au gel de lits que cela présuppose. Vu la problématique spécifique à Bruxelles, où l'on manque déjà de lits, GIBBIS plaide pour que les projets-pilotes HIC puissent être lancés indépendamment de la question du renforcement des équipes mobiles.

Utilisation des moyens supplémentaires

GIBBIS a rencontré le cabinet du Ministre Vandebroucke pour notamment rappeler les besoins particuliers de Bruxelles en matière de santé mentale, évoquer le gel de lits et discuter des dossiers de mise en observation et de double diagnostic. Il a également rencontré le Ministre Maron pour notamment rappeler ses priorités dans le cadre de l'accord social non-marchand bruxellois qui était en cours d'élaboration, demander que des projets pilotes HIC soient prévus à Bruxelles et évoquer la question des subsides de travaux pour les IHP et MSP.

Comme chaque année, le Groupe Santé mentale s'est attaché à proposer une utilisation optimale des moyens supplémentaires qu'Iriscare avait dégagés pour 2021 (1,8 million euros). Ceux-ci ont principalement été attribués à la création d'un espace de lien, à refinancer certaines conventions de revalidation ambulatoires, à améliorer l'accessibilité (sur le plan financier) en MSP, à créer de nouvelles places IHP et MSP et à financer un projet pilote pour les MSP. Les MSP ont en effet bénéficié d'un soutien financier d'Iriscare pour réaliser une étude sur 2021 et 2022 en vue d'actualiser les normes d'agrément dont les normes de personnel, sachant que le rôle des MSP et le type de patients a fortement évolué depuis leur création en 1990. Pour une partie des patients, la MSP est devenue un lieu de transition, de rétablissement en vue de la sortie, pour d'autres patients, souvent plus âgés et souffrant de comorbidité, la MSP doit pouvoir mettre l'accent sur le nursing et les soigner souvent jusqu'à la fin de leur vie. GIBBIS a aussi suivi le dossier de révision de loi du 26 juin 1990 relative à la protection des malades mentaux, piloté par le Ministère de la Justice. Il a aussi participé à la nouvelle convention INAMI visant à rendre plus accessible l'accès aux soins psychologiques de première ligne.

Lors de l'enquête de satisfaction que GIBBIS avait lancée auprès de ses membres en 2020, les membres du Groupe Santé mentale avaient souhaité renforcer la collaboration avec le Groupe Hôpitaux généraux, ce qui a été fait en 2021. Les hôpitaux psychiatriques sont invités et participent désormais aux réunions du Groupe Hôpitaux généraux.

3. Groupe Maisons de Repos et autres institutions et services de soins

En 2021, le Groupe Maisons de Repos s'est réuni 6 fois. Une série de dossiers importants étaient à son agenda.

L'un d'entre eux s'est conclu positivement à la toute fin 2021. En effet, l'accord social non-marchand bruxellois 2021-2024, a pu être signé juste avant Noël. Il prévoit d'importantes avancées pour l'ensemble du secteur, comme par exemple l'implémentation de l'IF-IC à partir de juillet 2022. 4 modèles de conventions collectives visant à améliorer les conditions de travail et à garantir une forme de «tenabilité» sur le long terme pour les travailleurs du secteur font partie de cet accord. Les employeurs reçoivent un soutien financier pour la mise en œuvre de ces 4 CCT. L'accord prévoit également un abonnement STIB gratuit pour tous les travailleurs du secteur à partir de 2023. GIBBIS s'est très fortement impliqué dans toutes les négociations et continuera à suivre attentivement la mise en œuvre concrète de cet accord.

Faire entendre sa voix

Outre cette avancée majeure, GIBBIS a veillé à ce que les moyens dégagés pour l'année 2021 (3 millions d'euros) soient utilisés de la manière la plus optimale possible. Certains lits MR ont pu être par exemple reconvertis en lits MRS. Et comme chaque année, GIBBIS a participé à l'élaboration du budget 2022, qui prévoit près de 4 millions d'euros supplémentaires pour le secteur des personnes âgées.

Autre sujet important: l'ordonnance du 24 avril 2008 relative aux établissements d'accueil ou d'hébergement pour personnes âgées, que le gouvernement bruxellois souhaite revoir. Des premiers échanges ont eu lieu avec les autorités en matière de normes de personnel ou de formation. Ceux-ci se poursuivront en 2022.

La fédération s'est également positionnée sur le futur Plan Social Santé Intégré. Une note a été produite par un groupe de travail réuni par les autorités, pour laquelle GIBBIS a formulé des propositions alternatives qu'il a remises au Cabinet du Ministre Maron. GIBBIS insiste pour être associé à toutes les discussions de fond en vue de l'élaboration du Plan Social Santé Intégré.

GIBBIS souhaite aussi accompagner les acteurs du secteur dans la réflexion sur les formes alternatives à la MR. Au cours d'un webinaire organisé en novembre, la fédération a permis à ses membres d'approfondir leurs connaissances et d'échanger leurs points de vue sur le sujet. Le Groupe Maisons de Repos a par ailleurs rencontré l'asbl Labolobo, qui favorise les contacts intergénérationnels pour les résidents des maisons de repos.

Pour 2022, outre le suivi des dossiers déjà cités, le Groupe prépare aussi l'introduction de la facturation électronique (en principe à partir d'octobre) et espère des avancées dans le domaine de la programmation des structures pour personnes âgées. L'étude entamée en 2021 par BDO devrait fournir des premières pistes en 2022.

Thématiques 2021

En 2021, toute l'équipe de GIBBIS a continué à se mobiliser dans des thématiques à la fois liées à la pandémie, mais aussi aux missions fondamentales de la fédération. Voici les principales thématiques traitées en 2021.

☰ Covid-19

📍 Participation groupes de travail au niveau fédéral et régional (Hôpitaux et MR(S))

📍 Vaccination (personnel, résidents, population générale, vaccination obligatoire soignants, publication des taux de vaccination, 3^e dose)

📍 Covid Safe Ticket

📍 Financement vaccination (fonction hub et personnel)

📍 Compensation financière Covid - 1^{er} semestre 2020

📍 Etude impacts financiers surcoûts covid MR 2020

📍 Stratégie et testing

📍 Mesures en droit social dans le cadre de la pandémie

📍 Soutien financier hôpitaux psychiatriques

☰ Non Covid-19

📍 Accord social non-marchand Bruxellois

📍 Formes alternatives à la MR(S)

📍 Budget Iriscare (mesures MR/CSJ/ MSP/CRF)

📍 Facturation électronique MSP et MR

📍 Etudes Iriscare santé mentale

📍 Reconversion lits MR-MRS

📍 Révision législation MR(S) (ordonnance, normes d'agrément, normes incendie)

📍 Etude programmation MR(S)

📍 PSSI

📍 Contacts intergénérationnels MR(S)

📍 Renforcement encadrement lits K

📍 HIC

📍 Révision loi MEO

📍 Conventions INAMI soins psychologiques première ligne

📍 Objectifs santé prioritaires: fiche For K, HIC, double diagnostic, soins ambulatoires intensifs

📍 Consultation psychiatre patient MSP

📍 GT fédéraux réforme 107

📍 Facturation électronique MSP

📍 Exécution de l'accord social fédéral 2020

📍 Signature du package des 5 CCT (organisation du travail, stabilité des contrats, formation des travailleurs, formation syndicale, volet social des réseaux hospitaliers) en exécution de l'accord social fédéral

- Amélioration qualitative des conditions de travail (budget des 100 millions)
- Fonds Blouses blanches (création d'emplois supplémentaires & formation #choisislessoins)
- Mesures en faveur de l'attractivité du secteur (GT tripartite)
 - Accord non-marchand bruxellois 2021-2024
 - IF-IC 100%
- Hospitalisation à domicile
- Réforme du financement (positionnement)
- Plan pluriannuel
- Cybersécurité
- Financement DPI (BMUC)
- Analyses BMF
- Proposition traitement dossiers individuels
- Projet d'ordonnance A1-A3
- Collecte PerOne IF-IC passage à 100 %
- Financement de missions de soins au niveau du réseau
- Budget 2022
- Médecins spécialistes en formation
- TVA
- RGPD
- Commission droits des patients (droits de la personne âgée)
- Dossier hospitalisation médico-psycho-sociale
- Normes PICS
- Réforme agrément des hôpitaux
- Programmation et missions de soins
- Pénurie/Attractivité du personnel soignant



COVID, an II...

L'année 2020 s'était clôturée sur un formidable espoir, engendré par l'arrivée des vaccins. Nous espérons tous que la pandémie serait bientôt sous contrôle. Mais le virus aura une fois de plus déjoué les prévisions trop optimistes.

Janvier 2021. L'année débute pour GIBBIS par des auditions parlementaires au niveau fédéral et bruxellois, les autorités souhaitant tirer les premières leçons de la gestion de la crise. L'espoir était en effet là que grâce aux vaccins, la fin de l'épidémie puisse être envisagée après les deux premières vagues de 2020.

Les équipes de GIBBIS se sont d'ailleurs très rapidement mobilisées pour soutenir l'organisation de la vaccination, en priorité dans les maisons de repos et les institutions hospitalières, puis progressivement, dans les institutions de santé mentale et pour l'ensemble de la population adulte et en fin d'année, celle des enfants. Les hôpitaux ont été sollicités dans un premier temps pour servir de hub dans l'organisation logistique. Un effort sans précédent de tous les acteurs de la santé a permis à la Belgique de rejoindre dès le printemps le peloton de tête des pays qui ont le plus vacciné.

En juillet, GIBBIS, avec les autres fédérations du secteur, appelait à la vaccination obligatoire de l'ensemble du personnel des institutions de soins, pour protéger le personnel, comme les patients et les résidents. Il a notamment défendu cette position au Conseil national du travail, via son mandat à l'UNISOC.

La campagne de vaccination n'a malheureusement pas permis d'éviter une troisième, puis une quatrième et une cinquième vague, qui ont rythmé la vie des hôpitaux, mais

aussi des autres institutions de soins et de la première ligne, sollicitée tant pour la vaccination que pour le testing à très grande échelle. Après un schéma de vaccination que l'on pensait limité à deux doses, il a fallu poursuivre l'effort, avec l'administration d'une dose booster. Cela a demandé toujours plus de personnel et le gouvernement a notamment sollicité les étudiants en médecine et soins infirmiers, les sages-femmes, les dentistes, les pharmaciens, des logopèdes, des aides-soignants pour renforcer les centres de vaccination et éviter que les infirmiers ne quittent l'hôpital pour les centres de vaccination.

Une année désorganisée par les différentes vagues

Tout au long de l'année, GIBBIS a participé aux réunions du groupe HTSC, qui gère la capacité hospitalière. La gestion des vagues a bien souvent impliqué des déprogrammations de soins et des organisations à adapter au sein des hôpitaux. L'année aura été marquée par des « stop & go », le secteur hospitalier devant sans cesse s'adapter à une situation sanitaire très changeante.

En fin d'année, c'est le variant Omicron qui est venu à nouveau déstabiliser l'organisation du secteur des soins de santé. Beaucoup plus contagieux, mais semble-t-il, moins létal, il a à nouveau mobilisé toute l'attention de la communauté scientifique. Il a mis à mal la disponibilité de l'encadrement soignant, déjà sous pression suite aux vagues



successives de patients Covid. La stratégie de testing et les instructions de quarantaine ont été modifiées à plusieurs reprises, pour tenter de freiner l'accélération de cette vague, mais aussi pour éviter de mettre à l'arrêt les écoles et l'ensemble de l'économie. Les membres de GIBBIS étaient bien entendu informés très rapidement des évolutions des mesures imposées par le gouvernement.

Des concertations très régulières (2 à 3 fois par mois) démarrées en 2020 avec le Cabinet du Ministre Alain Maron, Iriscare et l'ensemble des fédérations, se sont poursuivies en 2021 afin de prendre les mesures nécessaires pour les maisons de repos. Là aussi, GIBBIS s'est attaché à jouer le rôle de plaque-tournante entre les autorités et ses membres.

GIBBIS a travaillé avec les Services du Collège réuni et Iriscare pour accompagner au mieux les institutions de santé mentale dans la gestion du COVID-19.

Compenser les pertes liées à la pandémie

La fédération a aussi beaucoup travaillé sur l'impact financier du COVID sur les institutions de soins de santé, que ce soient les hôpitaux ou les maisons de repos. S'appuyant sur ses études permettant de cerner au plus près les besoins des acteurs du secteur et les pertes engendrées par la pandémie, GIBBIS a plaidé et obtenu une continuité partielle des mesures de soutien prévues en 2020.

GIBBIS a aussi joué plusieurs fois son rôle de « lanceur d'alerte », invitant les pouvoirs publics à prendre des mesures préventives et encourageant les citoyens à adopter les mesures de précautions. De nombreuses interviews et actions vers la presse avaient pour objectif de contribuer à une meilleure compréhension de l'évolution et de la gestion de la pandémie et à une conscientisation de l'ensemble des citoyens, appelés à respecter les mesures sanitaires pour protéger les populations les plus fragiles et les soignants, qui s'épuisent de plus en plus. GIBBIS a d'ailleurs continué à organiser les « Ateliers du Mieux-Être », afin de les soutenir dans cette lutte contre l'épidémie, qui dure depuis maintenant 2 ans.

☰ GIBBIS, un partenaire fiable en temps de crise

Dès le début de la crise sanitaire, en 2020, les fédérations hospitalières ont compris qu'elles avaient un rôle essentiel à jouer dans la gestion de cette crise et ont pris leurs responsabilités. Elles ont continué en 2021 à participer à l'élaboration des solutions et à l'information de leurs membres.

Concrètement, GIBBIS a joué un rôle d'interface entre les autorités régionales et fédérales et ses membres. Il a apporté son expertise et sa connaissance du terrain à pas moins de 9 groupes de travail Covid au niveau fédéral et 3 groupes de travail au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale. GIBBIS a également été sollicité début 2021 par des commissions parlementaires, au niveau fédéral et régional, pour tirer le bilan des premiers mois de crise et proposer des solutions pour améliorer la gestion de la pandémie.

Au niveau opérationnel, GIBBIS a notamment contribué à la campagne de vaccination, avec les hôpitaux qui ont dans un premier temps joué le rôle de hub, avec les MR(S), qui ont été parmi les premières servies en termes de vaccins ou plaidant pour une vaccination obligatoire pour le personnel soignant. GIBBIS a aussi été constamment auprès des institutions de soins, qui ont dû régulièrement adapter leur organisation face aux variants qui ont provoqué de nouvelles vagues de contamination, avec à chaque fois, leur lot de mesures spécifiques. La fédération a également contribué à l'élaboration de la stratégie de testing et de tracing.

Au niveau budgétaire, GIBBIS a continué à étudier de près l'impact de la pandémie sur les finances des institutions de soins. Il a plaidé pour la poursuite de l'octroi de compensations, afin de permettre aux institutions de ne pas ajouter une crise financière à la crise sanitaire.

Sur le plan de la communication, GIBBIS, parfois en partenariat avec d'autres fédérations, a tiré de nombreuses fois la sonnette d'alarme et a publié des communiqués pour alerter sur la situation des institutions de soins de santé.

Enfin, la fédération n'a pas oublié de soutenir les soignants. Elle a poursuivi son action, avec le soutien du Fonds Daniël De Coninck de la Fondation Roi Baudouin, pour soutenir le personnel des institutions de soins de santé. Les « Ateliers du Mieux-Être » ont contribué à une amélioration du bien-être de nombreux soignants. GIBBIS a également appuyé l'idée d'une prime en reconnaissance des efforts fournis depuis le début de la crise pour le personnel du secteur des soins de santé.



☰ Quel a été le rôle de GIBBIS dans la crise sanitaire ? Quelques exemples

- Interface entre les autorités régionales et fédérales et les membres pour relayer les problématiques
- Présence active dans les groupes de travail COVID au fédéral (9) et régional (3)
- Participation active à la mise en place de la stratégie de vaccination (hôpitaux et maisons de repos, puis l'ensemble de la population) dès le début de l'année 2021. Suivi de cette stratégie tout au long de l'année 2021, la vaccination initiale ayant été complétée par la campagne booster.
- Appel de GIBBIS à la vaccination obligatoire pour les soignants
- Soutien direct aux maisons de repos et aux hôpitaux membres:
 - ↳ Vidéoconférences régulières + équipe à disposition 7/7
 - ↳ Updates réguliers des mesures prises
 - ↳ Pages spécifiques sur le site internet (accessibles à tous ou uniquement aux membres)
 - ↳ Des dizaines de réponses à des cas particuliers
 - ↳ Étude de l'impact financier de la crise (hôpitaux et maisons de repos)
- Sensibilisation de la population aux défis des institutions de soins
- Participation à la réflexion à long terme sur l'avenir du secteur
- Poursuite de l'organisation des « Ateliers du Mieux-Être » pour le personnel soignant, grâce au soutien du Fonds Daniël De Coninck de la Fondation Roi Baudouin
- Études sur les besoins financiers des hôpitaux et MR et négociation sur la prolongation des compensations COVID accordées par les autorités pour soutenir les institutions de soins de santé
- Participation et diffusion de l'enquête Power to Care initiée par Siensano et la KULeuven visant à recueillir des informations objectives sur le bien-être des soignants, des aidants et des aidants proches, ainsi que sur leurs besoins de soutien
- Demande aux politiques d'une prime en reconnaissance des efforts fournis depuis le début de la crise pour le personnel du secteur des soins de santé
- Collaboration aux évolutions de la stratégie de testing en fonction des différentes vagues et variants
- Diffusion d'information via la presse et les réseaux sociaux propres de GIBBIS

☰ Danser sous la pluie

Extrait des vœux de fin d'année de Patricia Lanssiers à toute son équipe.

(...) Je n'aurais jamais cru au début de l'année 2021, que, à nouveau, notre vie professionnelle allait tellement être impactée par le COVID. La vaccination se profilait et avec elle, l'espoir de retrouver une vie, personnelle et professionnelle « normale ».

En étant tous ensemble et au quotidien dans les chiffres COVID, les problèmes de disponibilité de vaccins, la troisième vague et puis la 4^è, la vaccination obligatoire des soignants, etc. on a vu venir et on savait que l'on allait devoir s'accrocher. D'autant plus, que aussi dans notre équipe, le COVID a été personnalisé et cela nous a motivé encore plus à travailler pour aider nos membres à tenir le cap. On savait que les mois à venir seraient compliqués et longs. Et tous ensemble vous avez 'dansé sous la pluie'.

Je vous suis très reconnaissante de votre TENACITE tout au long de cette année additionnelle COVID. MERCI.

«La vie, ce n'est pas d'attendre que l'orage passe, c'est d'apprendre à danser sous la pluie»
Sénèque



Les temps forts de la communication en 2021

1. La communication depuis le début de la pandémie

La communication liée à la crise sanitaire est restée essentielle et GIBBIS a joué un rôle d'interface indispensable entre les autorités et ses membres. Grâce à des vidéoconférences, des updates réguliers, la diffusion de notes et mémos, guidant ses membres dans les mesures prises par les différents niveaux de pouvoir, l'actualisation permanente de son site web, la communication via les réseaux sociaux, GIBBIS a partagé pratiquement en temps réel toutes les informations utiles pour que ses membres puissent concrètement agir sur le terrain.

La fédération a aussi eu à cœur de remonter aux autorités les questions qui venaient du terrain. GIBBIS s'est également montré disponible pour les demandes de la presse et leur a envoyé une série de communiqués pour préciser sa position sur différents sujets ou tirer la sonnette d'alarme, lorsque la situation s'aggravait.



2. Le rapport d'activités 2020

Comme chaque année, GIBBIS a produit un rapport d'activités qui permet de mesurer le chemin parcouru pendant l'année écoulée. Véritable carte d'identité de la fédération, son contenu démontre sa volonté d'être un interlocuteur proactif et reconnu par le monde politique ainsi qu'un partenaire constructif avec les autres fédérations. Outre les informations générales, il contient des chapitres thématiques, détaillant les activités de GIBBIS dans ses différents secteurs d'activité. En 2020, il comprenait également un important chapitre sur les actions réalisées par GIBBIS dans le cadre de la pandémie. Il est envoyé sous format papier à plus d'une centaine de parties prenantes et sous format électronique à un public encore plus large. Il est également publié sur le site web de GIBBIS après l'Assemblée générale.



3. Des contacts réguliers avec la presse

La fédération s'attache à entretenir de bonnes relations avec la presse, soit en leur envoyant proactivement de l'information sous forme de communiqués, soit en répondant rapidement et de manière précise à leurs diverses sollicitations. Ces relations ont été particulièrement intensives pendant cette deuxième année de pandémie, GIBBIS étant reconnu comme un interlocuteur fiable par la presse.

Les relations avec la presse sont coordonnées par Marjorie Gobert, qui a notamment revu en 2021 la stratégie presse et les priorités en matière de relations avec les médias.



4. Des informations sur le site et les réseaux sociaux

Par ailleurs, GIBBIS a poursuivi sa mission d'information au travers de ses outils habituels de communication: le site web (www.gibbis.be) a été régulièrement mis à jour, avec par exemple les informations sur ses nouveaux collaborateurs ou ses publications, comme le rapport d'activités ou les communiqués de presse. GIBBIS saisit aussi l'opportunité de moments clés, comme les journées mondiales, pour rappeler ses positions sur différents sujets via les médias sociaux.

GIBBIS a par ailleurs incité ses membres à participer aux enquêtes Power to Care. Cette enquête est une initiative de Sciensano et de la KU Leuven. Elle cherche à rassembler des informations objectives sur le bien-être des soignants, des travailleurs sociaux et des aidants proches et à déterminer leurs besoins en matière de soutien.

Les informations les plus importantes sont également relayées sur Twitter (@GIBBIS_asbl_vzw) ou LinkedIn.



5. Des informations régulières pour ses membres

Mémos, flashes et autres newsletters sont envoyés aux membres, sur une base régulière et à chaque fois que l'actualité le demande. En 2021, GIBBIS a produit et envoyé à 234 destinataires :



6. Des webinaires pour échanger

Pandémie oblige, GIBBIS s'est réinventé et faute de pouvoir organiser des événements en présentiel, a opté pour l'organisation de webinaires, afin d'entretenir un lien de qualité avec ses membres.

Un premier webinaire a eu lieu le 25 juin, avec pour thème l'innovation. Miguel Lardennois, conseiller au cabinet du Ministre Maron, Brieuc Van Damme, Directeur général

Healthcare à l'INAMI et le Dr Domien Vanhonacker, anesthesiste-spécialiste en soins intensifs ont partagé leur vision de l'innovation avec tous les membres de GIBBIS.



Le second webinaire organisé le 26 novembre a permis d'échanger sur les formes alternatives aux MR(S). Ici aussi, plusieurs experts ont partagé leur vision: Nicolas Rossignol, conseiller pour les matières concernant les personnes âgées auprès des Cabinets d'Alain Maron et Barbara Trachte, Olivier Gillis, Directeur de l'Observatoire de la santé et du social de Bruxelles ainsi que Olivia Vanmechelen, collaboratrice soins et soutien politique au Kennis Centrum Welzijn, Wonen, Zorg.

Ces deux webinaires ont connu un vrai succès et ont permis à de très nombreux membres d'échanger leurs points de vue et bonnes pratiques. Cerise sur le gâteau: les invités bénéficiaient d'une traduction simultanée de grande qualité, assurée par une des collaboratrices de GIBBIS, Céline Dubois, interprète de formation.

Un troisième webinaire consacré à la santé mentale est prévu en 2022.

7. Une présence dans les grands événements du secteur de la santé

Afin de demeurer à la pointe dans leur domaine d'expertise, les collaborateurs de GIBBIS participent à de nombreux séminaires ou conférences ou en organisent certains. Pandémie oblige, la plupart des événements se sont transformés en rencontres digitales.

En janvier 2021, Patricia Lanssiers, Dieter Goemare et Christian Dejaer ont partagé leur expertise lors des auditions parlementaires au niveau fédéral et régional.



Tout au long de l'année, Patricia Lanssiers a participé à de nombreux séminaires et événements: la présentation par Zorgnet d'une chaire sur la qualité dans les hôpitaux, la présentation par l'Agence Intermutualiste (AIM) du baromètre hospitalier, la table ronde de pharma.be sur l'innovation ou leurs «Health Talks», un débat (Zorgnet) sur le financement durable des hôpitaux, l'IFB Health café en présence du Ministre Vandenbroucke, le Prix Gallien 2020 ou encore l'inauguration du nouvel Institut Jules Bordet. Elle a également assuré une formation sur les réseaux cliniques et leurs défis pour les étudiants en gestion hospitalière de l'UCL.

Patricia Lanssiers, Marjorie Gobert et Christian Dejaer ont assisté à l'inauguration de la MSP Les Trois Arbres à Uccle. Ils étaient également présents à celle d'une nouvelle aile du Centre hospitalier Jean Titeca.

A la demande de l'ABDH, Dieter Goemaere a participé à la présentation par Antares de l'étude «Analyse comparative des méthodes de financement des hôpitaux et les perspectives d'avenir pour la Belgique». Il était également présent au séminaire annuel de Forzea sur le financement hospitalier ainsi qu'au HIMSS consacré aux défis en termes d'innovation dans les soins de santé. Au cours d'un séminaire pour les membres de Bruceo, Dieter a présenté le système de financement de l'IF-IC.

Comme chaque année, l'équipe a aussi participé à la présentation de l'étude Maha pour les hôpitaux généraux et hôpitaux psychiatriques.

En 2021, l'équipe économique a assuré plusieurs formations sur le financement hospitalier aussi bien pour les membres que pour des intervenants externes, et notamment une formation sur le fonctionnement général de l'INAMI et une autre sur la nomenclature et la tarification à l'attention des services de facturation.

En tant que Président du Practice Group Health de l'Institut des Juristes d'entreprise, Marjorie Gobert a organisé et présidé trois webinaires: le premier portait sur l'utilisation des données privées et de la santé dans le cadre de la pandémie, webinar dans lequel une autre collaboratrice de GIBBIS, Mathilde Coëffé, est également intervenue. Le second avait pour thème la propriété intellectuelle dans le paysage actuel des soins de santé. Et le troisième était consacré à la réglementation relative aux investigations cliniques sur les dispositifs médicaux.

Mathilde Coëffé a pour sa part participé à une après-midi d'étude sur les aspects sociaux du réseautage clinique entre hôpitaux organisé par HR Square et le cabinet d'avocats Sotra. Elle a également participé à un webinar consacré aux unités d'intensification des soins en psychiatrie organisé par UNESSA. Mathilde a également contribué à la brochure «La politique hospitalière en Belgique. Financement, organisation et enjeux pour l'avenir» publiée aux éditions Anthémis.

En début d'année Marion Vossen a organisé une formation en collaboration avec le cabinet d'avocats Sotra sur le télétravail. Quelques semaines plus tard, c'est avec SD worx qu'elle a mis sur pied une autre formation sur le système IF-IC.

8. Publication du BMF

Enfin, GIBBIS a publié une mise à jour de sa coordination officielle de l'arrêté royal du 25 avril 2002 relatif au Budget des Moyens Financiers des hôpitaux. Pour toute information ou commande, n'hésitez pas à vous adresser à Catherine Cancio (catherine.cancio@gibbis.be).



Communiqués de presse GIBBIS

12.02.2021

Communiqué de presse: «GIBBIS plaide pour une accélération de la vaccination dans les hôpitaux et pour une stratégie claire et identique sur tout le territoire»

23.03.2021

Communiqué de presse conjoint GIBBIS-UNESSA-santhea-Zorgnet-Icuro: «La Covid-19 se propage rapidement: les hôpitaux belges plaident pour des mesures décisives»

19.05.2021

Communiqué de presse conjoint GIBBIS-UNESSA-santhea-Zorgnet-Icuro: «Statut des médecins spécialistes en formation: les hôpitaux belges sont satisfaits de l'accord conclu»

13.07.2021

Communiqué de presse conjoint GIBBIS-UNESSA-santhea-Zorgnet-Icuro: «Les fédérations belges du secteur des soins de santé demandent une vaccination COVID-19 obligatoire pour le personnel des institutions de soins»

15.11.2021

Communiqué de presse conjoint GIBBIS-UNESSA-santhea-Zorgnet-Icuro: «Les hôpitaux tirent la sonnette d'alarme: notre système de santé a de plus en plus de mal à faire face»

23.12.2021

Communiqué de presse: «Signature de l'Accord social Non-marchand bruxellois 2021-2024»

COMMUNIQUE DE PRESSE 23.12.2021

Accord social Non-Marchand bruxellois 2021-2024 - Des mesures concrètes pour les travailleurs du non-marchand

Bruxelles, le 23 décembre 2021 - Après plusieurs mois de négociations, les partenaires sociaux et le gouvernement bruxellois ont signé un nouveau protocole d'accord non marchand bruxellois. Cet accord, construit autour d'un budget octroyé de 57,5 millions d'euros, permet de renforcer l'attractivité des professions du secteur non-marchand d'une part et d'améliorer les conditions de travail d'autre part.

Le point sur l'Accord social du Non-Marchand bruxellois 2021-2024

Dans la mise en œuvre de l'Accord Non-Marchand bruxellois 2021-2024, le Gouvernement a décidé le 1er juillet 2021 d'allouer un budget total de 57,5 millions d'euros pour la COCCP, la COCOM et la RHC. Un budget destiné à améliorer les conditions de travail et salariales du secteur non marchand, c'est-à-dire les secteurs de la santé, du social, de l'Aide aux personnes, de la Formation et de l'insertion socioprofessionnelle, de l'Enseignement, de la Culture et de Sport et de la Cohésion sociale. Après de longues négociations depuis le 1er juillet, un protocole d'accord non marchand a été signé par le gouvernement et les partenaires sociaux (dont GIBBIS, membre de la Confédération des employeurs bruxellois du non-marchand BRUCO) le 23 décembre 2021.

Revalorisation salariale et amélioration des conditions de travail

Pour le secteur de la santé, le protocole d'accord comporte trois objectifs principaux.

- **Harmoniser et revaloriser les barèmes** de tous les métiers selon le modèle IF-IC, à l'instar de ce qui est déjà en place dans les hôpitaux belges et dans les institutions de soins de la Communauté flamande. Le protocole d'accord prévoit d'accorder dès le 1er juillet 2022 les barèmes IF-IC aux travailleurs des maisons de repos, des conventions de revalidation, des maisons de soins psychiatriques et des initiatives d'habitat protégé.
- **Renforcer la couverture des frais de transport domicile - lieu de travail** et augmenter le pouvoir d'achat des travailleurs. Les mesures de mobilité se matérialisent sous la forme d'un abonnement STIB offerts à tous travailleurs du secteur non-marchand à partir de 2023.
- **Améliorer les conditions de travail**, pour rendre les carrières plus « variables » sur le long terme. Les principes applicables, déjà d'application dans les hôpitaux, sont: le droit à trois semaines de congé consécutives (indivisibles), la mise en place d'un horaire connu à l'avance, la stabilité des contrats de travail et la formation syndicale. Pour ces mesures, l'objectif est d'évaluer sur les conventions collectives déjà en place dans les secteurs fédéraux de la santé (P330.01), tout en tenant compte des réalités du terrain.

PERSBERICHT 23.12.2021

Sociaal akkoord voor de Brusselse non-profitsector 2021-2024 - Concreete maatregelen voor de werknemers in de non-profit

Brussel, 23 december 2021 - Na meerdere maanden van onderhandelingen hebben de sociale partners en de Brusselse regering een nieuw protocolakkoord getekend voor de Brusselse non-profitsector. Dit akkoord, dat is opgebouwd rond een budget van 57,5 miljoen euro, maakt het mogelijk om enerzijds de attractiviteit van beroepen in de non-profitsector te vergroten en anderzijds de arbeidsvoorwaarden te verbeteren.

Balans van het sociaal akkoord voor de Brusselse non-profitsector 2021-2024

In het kader van de uitvoering van de Brusselse non-profitsectorakkoord 2021-2024 heeft de regering op 1 juli 2021 besloten een totaal budget van 57,5 miljoen euro uit te trekken voor de COCCP, de GGC en het BMS. Dit budget is bedoeld om de arbeids- en loonvoorwaarden van de non-profitsector te verbeteren, met name de sectoren gezondheidszorg, sociale diensten, bijstand aan personen, opleiding en socioprofessionele integratie, onderwijs, cultuur, sport en sociale cohesie. Na lange onderhandelingen sinds 1 juli, hebben de sociale partners (waaronder GIBBIS, lid van de confederatie van de Brusselse non-profitwerkers BRUCO) en de regering op 23 december 2021 een protocolakkoord voor de non-profit ondertekend.

Herwaardering van het loon en verbetering van de arbeidsomstandigheden

Wat de zorgsector betreft, bevat het protocolakkoord drie doelstellingen.

- **Met harmoniseren en herwaarderen van de barema's** van alle beroepen volgens het IF-IC-model, zoals reeds het geval is in de Belgische ziekenhuizen en in de zorginstellingen van de Vlaamse Gemeenschap. Het protocolakkoord bepaalt dat de IF-IC barema's vanaf 1 juli 2022 van toepassing zullen zijn voor de werknemers in rusthuizen, revalidatieovereenkomsten, psychiatrische verzorgingshuizen en initiatieven voor beschut wonen.
- **De dekking van de transportkosten woon-werkverkeer** verhogen en de werknemers meer loopkracht geven. De mobiliteitsmaatregelen vertalen zich in de vorm van een MIVB-abonnement voor alle werknemers van de non-profitsector vanaf 2023.
- **Het verbeteren van de arbeidsomstandigheden**, om de loopbaan "haalbaarder" te maken op lange termijn. De goedgekeurde principes, reeds van toepassing in de ziekenhuizen, zijn: het recht op drie weken opeenvolgende vakanties (met zwaarlijven 3 wekenloos), de invoering van een op voorhand gekend uurrooster, de stabiliteit van de arbeidsovereenkomsten en de syndicale voorrang. Voor deze maatregelen is het de bedoeling om af te stemmen met de collectieve overeenkomsten die reeds van kracht zijn in de federale gezondheidszorgsectoren (PC 330.01), zonder de realiteit van het terrein uit het oog te verliezen.

COVID SAFE TICKET 13.09.2021

Contactpersoon: Mathilde Coëffé

1. Evaluatie van de epidemiologische situatie

De evolutie van de epidemiologische situatie, alsook de lage vaccinatiegraad in Brussel zorgen opnieuw voor veel druk op het Brusselse zorgstelsel.

Op 13 september 2021 ligt de incidentiegraad in Brussel op 581/200.000 en de positiviteitsgraad op 7,26%. 28% van de bedden op intensive zorg in de Brusselse ziekenhuizen worden ingenomen door COVID-19-patiënten en de Brusselse bedden zijn goed voor 21% van de patiënten op intensive zorg op nationaal niveau. Bovendien zijn er sinds 31 augustus al 15 patiënten overgebracht naar andere provincies.

De met COVID-19-patiënten (door het opnieuw uitzetten van de zorg) en het zorgpersoneel in de Brusselse ziekenhuizen betalen een hoge prijs voor deze situatie.

Een hogere vaccinatiegraad kan deze druk doen afnemen. Het is dus absoluut noodzakelijk om de nodige middelen aan te wenden om zo snel mogelijk de vaccinatiegraad in Brussel op te krikken.

2. Vaccinatiegraad in Brussel laten stijgen

De instellingen die de Dienst van het Verenigd College en Hiscare al geleverd hebben om de vaccinatiegraad te laten stijgen, zijn zeker positief. Het is belangrijk dat iedereen zich hiervoor blijft inzetten. Om hieraan bij te dragen hebben de meeste Brusselse ziekenhuizen vaccinatie-antennes opgericht. Onze instellingen blijven ook alles in het werk zetten om de vaccinatiegraad van hun personeel op te krikken, in afwachting van de verplichte vaccinatie van de zorgpersoneel, een verplichting die wij ondersteunen.

Het is echter duidelijk dat de huidige maatregelen onvoldoende zijn om de vaccinatiegraad in Brussel aanzienlijk te laten stijgen. Slechts 49,9% van de totale bevolking is volledig gevaccineerd en 62,7% van de bevolking ouder dan 18 jaar. We zijn zeer bezorgd te zien dat het aantal bereide prikken stagneert. Er moet nagedacht worden over nieuwe maatregelen om de vaccinatiedekking niet te verliezen in Brussel.

3. COVID Safe Ticket en verplichte vaccinatie voor het personeel in de zorginstellingen

GIBBIS pleit voor de invoering van het COVID Safe Ticket in Brussel en voor de verplichte vaccinatie van het personeel in de zorginstellingen. GIBBIS vraagt ook betrokken te worden bij de bepaling van de invoeringsmodaliteiten voor deze maatregelen in zijn instellingen.

* Bron: reporting Siemens van 11/09/2021

COVID SAFE TICKET 13.09.2021

Personne de contact : Mathilde Coëffé

Et de la situation épidémiologique

La situation épidémiologique ainsi que le faible taux de vaccination à Bruxelles amènent la forte pression sur le système des soins de santé bruxellois.

Le 13 septembre 2021, le taux d'incidence à Bruxelles est de 581/200.000 et le taux de positivité est de 7,26%. 28% des lits de soins intensifs de nos hôpitaux bruxellois sont occupés par des patients Covid-19 et les lits de soins intensifs de Bruxelles représentent 21% de la population des plus de 18 ans. Nous sommes très inquiets de voir que le nombre de personnes ayant reçu une première injection stagne.

Il est clair que les mesures actuelles ne sont pas suffisantes pour augmenter le taux de vaccination des bruxellois de manière suffisamment rapide. Seule 49,9% de la population totale est complètement vaccinée et 62,7% de la population des plus de 18 ans. Nous sommes très inquiets de voir que le nombre de personnes ayant reçu une première injection stagne.

De nouvelles mesures doivent être réfléchies et analysées pour augmenter rapidement la couverture vaccinale à Bruxelles.

3. COVID Safe Ticket et vaccination obligatoire du personnel des institutions de soins

GIBBIS plaide pour la mise en place du COVID Safe Ticket à Bruxelles et la vaccination obligatoire du personnel des institutions de soins. GIBBIS demande d'être associé aux modalités de mise en place de ces mesures au sein de ses institutions.

* Source: reporting Siemens du 11/09/2021

☰ GIBBIS dans la presse

14.01.2021

Parlement bruxellois – Audition de Christian Dejaer, Directeur et coordinateur groupe Santé mentale et groupe Maisons de repos et autres institutions et services de soins (GIBBIS)

20.01.2021

Journal du Médecin – Interview de Patricia Lanssiers, Directeur général (GIBBIS): «Vaccination du personnel hospitalier: GIBBIS réclame une communication claire et rapide»

22.01.2021

BRUZZ – Interview de Dieter Goemaere, chief economist et Directeur du Groupe hôpitaux (GIBBIS): «Financiële ondersteuning voor rusthuizen en ziekenhuizen volstaat niet»

26.01.2021

BX1 – Interview de Christian Dejaer, Directeur et coordinateur groupe Santé mentale et groupe Maisons de repos et autres institutions et services de soins (GIBBIS) et de Katrijn Van Rossem, Présidente du groupe Maisons de Repos (GIBBIS): «L'avenir financier des maisons de repos abîmé par la crise sanitaire»

28.01.2021

LN24 – Interview de Katrijn Van Rossem, Présidente du groupe Maisons de repos (GIBBIS): «Pour Info: la situation sanitaire dans les maisons de repos»

29.01.2021

Commission Spéciale de la Chambre des représentants «chargée d'examiner la gestion de l'épidémie de COVID-19 par la Belgique» – Audition de Patricia Lanssiers, Directeur général (GIBBIS) et de Dieter Goemaere, chief economist et Directeur du Groupe hôpitaux (GIBBIS)

29.01.2021

Le Spécialiste – Citation de GIBBIS dans ««Prenez soin de nos soins» demandent les fédérations d'hôpitaux (Commission spéciale)»

24.02.2021

BX1 – Interview de Christian Dejaer, Directeur et coordinateur groupe Santé mentale et groupe Maisons de repos et autres institutions et services de soins (GIBBIS): «Versus: le bilan de la commission Covid au Parlement bruxellois»

23.03.2021

Sudinfo – Citation de GIBBIS dans «Les hôpitaux belges demandent «Des actions décisives maintenant pour pouvoir «gérer la troisième vague»: Frank Vandembroucke a «entendu» leur appel»

23.03.2021

Le Soir – Citation de GIBBIS dans «Coronavirus: les hôpitaux belges demandent des actions décisives»

23.03.2021

RTL Info – Citation de GIBBIS dans «Comité de concertation: les hôpitaux demandent «des actions décisives, maintenant»»

19.05.2021

Le journal du médecin – Citation de GIBBIS dans «Statut des MACS: les hôpitaux et Vandembroucke satisfaits de l'accord conclu»

17.06.2021

De Specialist – Interview de Dieter Goemaere, chief economist et Directeur du Groupe hôpitaux (GIBBIS): «Webinar Gibbis focust op innovatie»

22.06.2021

BRUZZ – Citation de Dieter Goemaere, chief economist et Directeur du Groupe hôpitaux (GIBBIS): «Ziekenhuispersoneel eist meer personeel én meer waardering: 'Iedereen is moe'»

13.07.2021

Metro – Citation de GIBBIS dans «La vaccination obligatoire pour le personnel des soins de santé?»

13.07.2021

L'écho – Citation de GIBBIS dans «Frank Vandembroucke prépare un plan pour la vaccination des soignants»

13.07.2021

De Standaard – Citation de GIBBIS dans «Belgische ziekenhuizen en woonzorgcentra vragen zelf om verplichte vaccinatie»

04.08.2021

BRUZZ – Interview de Christian Dejaer, Directeur et coordinateur groupe Santé mentale et groupe Maisons de repos et autres institutions et services de soins (GIBBIS): «Rusthuizen nog niet financieel hersteld van corona: 'Meer steun nodig'»

13.09.2021

RTBF – Interview de Patricia Lanssiers, Directeur général (GIBBIS): «Les hôpitaux favorables au pass sanitaire pour les visites»

13.09.2021

La Libre – Citation de GIBBIS dans «Imposer le pass sanitaire aux visiteurs? Hôpitaux et maisons de repos partagés»

15.11.2021

Moustique – Citation de GIBBIS dans «Vaccination obligatoire et durcissement des mesures: l'appel des hôpitaux»

15.11.2021

7sur7 – Citation de GIBBIS dans «Les hôpitaux réclament un durcissement des mesures sanitaires et la vaccination obligatoire»

15.11.2021

RTBF – Citation de GIBBIS dans ««Durcissement des mesures sanitaires et vaccination obligatoire pour toute la population», les hôpitaux durcissent le ton et exigent des mesures fortes»

15.11.2021

La Libre – Citation de GIBBIS dans ««L'afflux de patients Covid n'est pas le seul souci»: les hôpitaux lancent un appel aux autorités et veulent des mesures «radicales et durables»»

17.11.2021

BX1 – Citation de GIBBIS dans «Vers une vaccination obligatoire pour tous? L'idée fait débat»

22.11.2021

LN24 – Intervention de Dieter Goemaere, chief economist et Directeur du Groupe hôpitaux (GIBBIS), sur la vaccination obligatoire du personnel dans les institutions de soins

09.12.2021

De Specialist – Interview de Dieter Goemaere, chief economist et Directeur du Groupe hôpitaux (GIBBIS): «Gibbis dringt aan op acute en lange-termijnhulp na decennialange besparingen (MAHA)»

09.12.2021

Le Spécialiste – Citation de GIBBIS dans «Etude Maha: «Une grande disparité de l'impact de la crise sur les hôpitaux»»



En route pour 2022...

En 2021, le secteur des soins de santé a vécu une crise sans précédent. Face à la pandémie, des moyens ont été dégagés et tout au long de l'année 2021, GIBBIS a à la fois continué à contribuer à la gestion de la crise COVID, qui s'est prolongée, mais a également eu à cœur de défendre des réformes à plus long terme pour le système des soins de santé. Et si personne ne peut prédire la date de fin de la pandémie, GIBBIS entend bien continuer à assurer ses missions de base.

2022 sera aussi l'année de l'élargissement de la fédération à de nouveaux membres, issus du secteur public. Il s'agira dans la première partie de l'année de finaliser et formaliser leur arrivée, sous la houlette d'un nouveau président du Conseil d'Administration de GIBBIS et dès l'été, d'implémenter les changements au niveau de la gouvernance, d'intégrer les membres dans les groupes et commissions internes mais aussi de renforcer l'équipe de GIBBIS afin de pouvoir répondre aux demandes de tous les membres. L'année sera indéniablement chargée !

COVID

- Vaccination (obligatoire ou non, pass vaccinal)
- Compensations financières (hôpitaux et MR)
- Mesures en droit social dans le cadre de la pandémie

NON COVID

- Intégration des nouveaux membres
- Budget Iriscare 2023
- Formes alternatives à la MR(S) : projets pilotes Iriscare
- Accord social non-marchand (implémentation 4 CCT, IF-IC, ...)
- PSSI
- Révision législation MR(S) (norme de personnel financé, norme de qualité, norme incendie)

- Programmation MR(S)
- Facturation électronique MR(S)
- HIC, Double Diagnostic
- Webinaire santé mentale
- Nouvelles normes MSP (projet pilote)
- Etudes Iriscare santé mentale
- Révision loi MEO
- TVA des réseaux hospitaliers
- Agréments des réseaux
- Normes de qualité
- Programmation & missions de soins
- Cybersécurité
- Plan eSanté
- Amélioration qualitative des conditions de travail (budget des 100 millions)

- Réforme du financement (positionnement) et de la nomenclature
- Mesures en faveur de l'attractivité du secteur (GT tripartite)
 - ↳ Mise en œuvre de l'accord non-marchand bruxellois (CCT, IF-IC, etc.)
- Plan pluriannuel
- Financement DPI (BMUC)
- Analyses BMF
- Proposition traitement dossiers individuels
- Facturation électronique MR
- Projet d'ordonnance A1-A3
- Collecte PerOne IF-IC passage à 100 %
- Fonds Blouses blanches
- Financement de missions de soins au niveau du réseau
- Budget 2022 et 2023
- Hôpital de jour : budget et préparation
- Proposition traitement dossiers individuels
- Missions de soins loco- et suprarégionales au niveau des réseaux
- Hôpital de jour : implémentation
- Soins à distance
- Tiers payant pour les consultations
- Transports inter-hospitaliers
- Qualité
- Attractivité de la profession infirmière



Annexes

- **Annexe I**
Les membres.....44

- **Annexe II**
Conventions collectives de travail
signées en 2021 en CP 330.....47

- **Annexe III**
Mémos et notes COVID publiés par GIBBIS.....49

ANNEXE I – Les membres

≡ ACIS

Résidence Malibran ACIS

Rue Maria Malibran, 39 – 1050 Bruxelles

Résidence du Puy

Chaussée de Vleurgat, 61 – 1050 Bruxelles

IIIème Millénaire

Chaussée de Vleurgat, 61 – 1050 Bruxelles

www.acis-group.org

≡ Arémis

Rue de la Consolation, 83 – 1030 Bruxelles

www.aremias-bl.org

≡ C.A.S.M.M.U.

Rue Auguste Lambiotte, 133 – 1030 Bruxelles

www.casmmu.be

≡ C.B.I.M.C. (Centre Belge d'Éducation Thérapeutique pour Infirmes Moteurs Cérébraux)

Rue Père Eudore Devroye, 14 – 1040 Bruxelles

≡ CEBIM

Notre-Dame de Stockel

Avenue Baron d'Huart, 45 – 1150 Bruxelles

notre-dame-de-stockel.be

Résidence Sainte-Anne

Avenue Léopold Wiener, 20 – 1170 Bruxelles

residence-sainte-anne.be

≡ Centre Hospitalier Jean Titeca

Rue de la Luzerne, 11 – 1030 Bruxelles

MSP Quatre Saisons

Rue de la Luzerne, 7 – 1030 Bruxelles

MSP Schweitzer

Chaussée de Gand, 1046 – 1082 Bruxelles

www.chjt.be

≡ CHIREC

Hôpital Delta

Boulevard du Triomphe, 201 – 1160 Bruxelles

Centre médical Edith Cavell

Rue Général Lotz, 37 – 1180 Bruxelles

Clinique Sainte-Anne Saint- Rémi

Boulevard Jules Graindor, 66 – 1070 Bruxelles

Clinique de la Basilique

Rue Pangaert, 37 – 1083 Bruxelles

www.chirec.be

≡ Clinique Saint-Jean

Site Botanique

Boulevard du Jardin Botanique, 32 – 1000 Bruxelles

Site Méridien

Rue du Méridien, 100 – 1210 Bruxelles

Site Léopold I

Rue Léopold I, 314 – 1090 Bruxelles

www.clstjean.be

≡ Clinique Sans Souci

Avenue de l'Exposition, 218 – 1090 Bruxelles

www.sans-souci.be

≡ Cliniques de l'Europe

Site Sainte-Elisabeth

Avenue De Fré, 206 – 1180 Bruxelles

Site Saint-Michel

Rue de Linthout, 140 – 1040 Bruxelles

www.cliniquesdeurope.be

≡ Cliniques universitaires Saint-Luc

Avenue Hippocrate, 10 – 1200 Bruxelles

www.saintluc.be

≡ De Lariks

Rue J. Robie, 29 – 1060 Bruxelles

www.hubbie.brussels

≡ Entre Autres

Rue Bonaventure, 28 – 1090 Bruxelles

www.entreautes.be

≡ Epsilon

Site Clinique Fond’Roy

Avenue Jacques Pastur, 43 – 1180 Bruxelles

Site Clinique La Ramée

Avenue de Boetendael, 34 – 1180 Bruxelles

Site Clinique Area +

Chaussée de Saint-Job, 294 – 1180 Bruxelles

IHP Epsilon

Avenue Jacques Pastur, 49 – 1180 Bruxelles

MSP Les Trois arbres

Rue des Trois arbres, 16 – 1180 Bruxelles

www.epsilon.be

≡ Fac Similiter

MRS Nazareth

Chaussée de Waterloo, 961 – 1180 Bruxelles

Loreto

Chaussée de Waterloo, 961 – 1180 Bruxelles

www.nazarethmrs.be

≡ Festina Lente

Rue Souveraine, 73 – 1050 Bruxelles

www.psc-elsene.be

≡ Huize Jan De Wachter

Avenue Broustin, 96 – 1083 Bruxelles

www.hjdw.be

≡ La Lice

Chaussée de Wavre, 520 – 1040 Bruxelles

www.apsyucl.be

≡ Le Bivouac

Square des Héros, 5 – 1180 Bruxelles

www.lebivouac.be

≡ Lerni

Rue de la Blanchisserie, 23-29 – 1000 Bruxelles

www.lerni.be

≡ Les Petites Sœurs des Pauvres

Home Saint-Joseph

Rue Haute, 266 – 1000 Bruxelles

www.psdp.be

≡ Les Trois Pommiers

Avenue des Casernes, 41 bte 14 – 1040 Bruxelles

www.lestroispommiers.be

≡ L’Orée

Avenue Maréchal Joffre, 149–1180 Bruxelles

www.centreloree.be

≡ Magnolia

Rue Léopold I, 314 – 1090 Bruxelles

www.magnolia-jette.be

≡ Maison Marie Immaculée

L’Olivier

Avenue des Statuaires, 46 – 1180 Bruxelles

www.asbl-mmj.be

≡ Maison Sainte-Monique

Maison Sainte-Monique

Rue Blaes, 91 – 1000 Bruxelles

Centre de soins de jour Sainte-Monique

Rue du Miroir, 37 – 1000 Bruxelles

www.maisonsaintemonique.be

≡ Mandragora

Rue Souveraine, 73 – 1050 Bruxelles

www.psc-elsene.be

≡ Messidor

Rue des Guildes, 9-11 – 1000 Bruxelles

messidor-carrefour.be

≡ Nausicaa

Square des Héros, 5 – 1180 Bruxelles

≡ Parhélie

Avenue Jacques Pastur, 45 – 1180 Bruxelles

www.parhelie.be

≡ Primavera

Rue Jacques Vandervleet, 35-37 – 1090 Bruxelles

≡ P.S.C. Sint Alexius

Rue de l’Arbre Bénit, 102 – 1050 Bruxelles

www.psc-elsene.be

≡ Rivage-den Zaet

Rue de l'Association, 15 – 1000 Bruxelles
www.rivagedenzaet.com

≡ Saint-Joseph

Centre d'habitation et de soins Saint-Joseph
Rue de la Marne, 89 – 1140 Bruxelles
www.sintjozef-evere.be

≡ SILVA medical

Centre gériatrique Scheutbos
Rue de la Vieillesse Heureuse, 1 – 1080 Bruxelles
Résidence de soins Scheutbos
Rue de la Vieillesse Heureuse, 1 – 1080 Bruxelles
www.silva-medical.be

≡ Sint-Vincentius (Eureka)

Centre d'habitation et de soins Eureka
Rue Auguste De Boeck, 58 – 1140 Bruxelles
www.zorggroepclips.be

≡ PVT Thuis

Rue Zeyp, 35 – 1083 Bruxelles

≡ Valisana

Site Centre Hospitalier Valida
Avenue Josse Goffin, 180 – 1082 Bruxelles
Site Hôpital psychiatrique Sanatia
Rue de Moulin, 27 – 1210 Bruxelles
MSP Sanatia
Rue du Collège, 45 – 1050 Bruxelles
Centre de jour Le Canevas
Rue du Collège, 55 – 1050 Bruxelles
www.valisana.be

≡ Villa Indigo

Rue Colonel Bourg, 156a – 1140 Bruxelles
www.villaindigo.be

≡ Wolvendael

Rue de l'Equateur, 24 – 1180 Bruxelles
www.lewolvendael.org

≡ MEMBRES FHPB 2020 AUTRES QUE BRUXELLOIS

≡ BZIO

Zeedijk, 286-288 – 8400 Oostende
www.bzio.be

≡ Woonzorgcentrum « Het Verhaal »

Zeedijk, 286-288 – 8400 Oostende
www.bzio.be/woonzorgcentrum

≡ Huize Westerhauwe

Klemskerkestraat, 19 – 8450 Bredene
www.huize-westerhauwe.be

≡ Zeepreventorium

Koninklijke Baan, 5 – 8420 De Haan
www.zeepreventorium.be

≡ Wallcura

Chaussée de Namur, 201 – 1300 Wavre
www.wallcura.be

≡ MEMBRES WALLCURA 2021

≡ ANBCT – Résidence Les Bruyères

Rue du Sanatorium, 74 – 6120 Ham-sur-Heure

≡ Centre Hospitalier Spécialisé Notre-Dame des Anges

Rue Emile Vandervelde, 67 – 4000 LIEGE
www.cnda.be

≡ CHIREC–Site Hôpital de Braine-l'Alleud/Waterloo

Rue Wayez, 35 – 1420 Braine-l'Alleud
www.chirec.be

≡ Habitations Protégées – L'Essor

Rue Emile Vandervelde, 67 – 4000 Liège
www.cnda.be

≡ Hôpital de Jour Universitaire « La Clé »

Boulevard de la Constitution, 153 – 4020 Liège
www.hopitaldejourlacle.be

≡ Résidence Bois du Manil

Chaussée de Namur, 229 – 1300 Wavre
www.residenceboisdumanil.be

≡ SILVA medical

Site Clinique de la Forêt de Soignes
Chemin du Sanatorium, 1 – 1310 La Hulpe
Site Clinique du Bois de la Pierre
Chaussée de Namur, 201 – 1300 Wavre
www.fr.silva-medical.be

ANNEXE II – Conventions collectives de travail signées en 2021 en CP 330

Convention collective de travail du 11 janvier 2021 concernant l'octroi de chèques consommation

Convention collective de travail du 11 janvier 2021 fixant, pour l'année 2021, le pourcentage des cotisations au financement complémentaire du deuxième pilier de pension

Convention collective de travail du 11 janvier 2021 modifiant la convention collective de travail du 14 décembre 2015 (13S341/CO/330) conclue au sein de la Commission paritaire des établissements et des services de santé concernant le statut de la délégation syndicale

Convention collective de travail du 19 janvier 2021 concernant l'octroi de chèques consommation

Convention collective de travail du 19 janvier 2021 concernant le développement d'équipes mobiles multidisciplinaires pour pourvoir au remplacement de travailleurs absents

Convention collective de travail du 8 février 2021 relative au projet de formation en art infirmier

Convention collective de travail du 8 février 2021 relative au projet de formation aide-soignant

Convention collective de travail du 25 mars 2021 modifiant la convention collective de travail du 19/01/2021 concernant l'octroi de chèques consommation

Convention collective de travail du 25 mars 2021 relative au projet de formation #choisislessoins

Convention collective de travail du 25 mars 2021 modifiant la convention collective de travail du 11/01/2021 concernant l'octroi de chèques consommation

Convention collective de travail du 31 mars 2021 concernant les procédures et mesures de transition barémiques d'application dans le cadre de l'entretien périodique de la classification sectorielle de fonctions

Convention collective de travail du 31 mars 2021 concernant l'introduction complète d'un nouveau modèle salarial pour les services fédéraux des soins de santé: IF-IC

Convention collective de travail du 19 avril 2021 modifiant la convention collective de travail du 28 septembre 2016 déterminant les fonctions de référence sectorielles et la classification sectorielle de fonctions

Convention collective de travail du 10 mai 2021 relative à l'engagement de pension sectoriel pour l'année 2020 pour les secteurs régionalisés bruxellois de la santé

Convention collective de travail du 10 mai 2021 relative à l'engagement de pension sectoriel pour l'année 2020 pour les secteurs régionalisés francophones de la santé

Convention collective de travail du 10 mai 2021 relative à l'engagement de pension sectoriel pour l'année 2020 pour les secteurs fédéraux de la santé

Convention collective de travail du 12 juillet 2021. Montant et mode de perception de la cotisation pour les initiatives de formation et d'emploi en faveur des groupes à risque du fonds social des établissements et services de santé

Convention collective de travail du 12 juillet 2021. Montant et mode de perception des cotisations destinées aux initiatives de formation et d'emploi pour les groupes à risque du fonds social pour les homes pour personnes âgées et les maisons de repos et de soins privés

Convention collective de travail du 12 juillet 2021. Montant et mode de perception des cotisations destinées aux initiatives de formation et d'emploi pour les groupes à risque du fonds social des hôpitaux privés

Convention collective de travail du 13 septembre 2021 relative à la stabilité des contrats de travail dans le secteur couvert par les accords sociaux du 25 octobre 2017 et du 12 novembre 2020

Convention collective de travail du 13 septembre 2021 concernant le crédit de base pour la formation et les mandats structurels des représentants des travailleurs représentatifs dans la concertation sociale

Convention collective de travail du 13 septembre 2021 concernant la formation

Convention collective de travail du 13 septembre 2021 relative au volet social dans la formation de réseaux hospitaliers

Convention collective de travail du 13 septembre 2021 relative à l'organisation du travail et à la stabilité des horaires

Convention collective de travail du 11 octobre 2021 modifiant la convention collective de travail du 31 mars 2021 concernant l'introduction complète d'un nouveau modèle salarial pour les services fédéraux des soins de santé: IF-IC

Convention collective de travail du 11 octobre 2021 concernant l'octroi d'un jour de congé supplémentaire exceptionnel dit «congé corona»

Convention collective de travail du 11 octobre 2021 relative au régime de chômage avec complément d'entreprise pour certains travailleurs âgés licenciés, ayant été occupés dans le cadre d'un métier lourd et relative à l'exécution de la convention collective de travail n° 143 du CNT

Convention collective de travail du 11 octobre 2021 en exécution de la convention collective de travail n° 156 du 15 juillet 2021 du Conseil National du Travail fixant, pour 2021 et 2022, le cadre interprofessionnel de l'adaptation à 55 ans de la limite d'âge en ce qui concerne l'accès au droit aux allocations pour un emploi de fin de carrière, pour les travailleurs qui ont une carrière longue, qui exercent un métier lourd ou qui sont occupés dans une entreprise en difficultés ou en restructuration

Convention collective de travail du 11 octobre 2021 en exécution de la convention collective de travail na 157 du 15 juillet 2021 du Conseil National du Travail fixant, du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023, le cadre interprofessionnel de l'adaptation à 55 ans de la limite d'âge en ce qui concerne l'accès au droit aux allocations pour un emploi de fin de carrière, pour les travailleurs qui ont une carrière longue, qui exercent un métier lourd ou qui sont occupés dans une entreprise en difficultés ou en restructuration

Convention collective de travail du 11 octobre 2021 déterminant, pour 2023.2024, les conditions d'octroi de la dispense de l'obligation de disponibilité adaptée pour les travailleurs âgés licenciés avant le 1^{er} juillet 2023 dans le cadre d'un régime de chômage avec complément d'entreprise, qui ont travaillé 20 ans dans un régime de travail de nuit, qui ont été occupés dans le cadre d'un métier lourd ou qui ont été occupés dans le secteur de la construction et sont en incapacité de travail, qui ont été occupés dans le cadre d'un métier lourd et justifient 35 ans de passé professionnel, qui ont une carrière longue, ou qui ont été occupés

dans une entreprise en difficultés ou en restructuration, en exécution de la convention collective de travail du Conseil National du Travail n° 155

Convention collective de travail du 11 octobre 2021 relative au régime de chômage avec complément d'entreprise pour certains travailleurs âgés licenciés qui ont travaillé 20 ans dans un régime de travail de nuit, qui ont été occupés dans le cadre d'un métier lourd ou qui ont été occupés dans le secteur de la construction et sont en incapacité de travail, et relative à l'exécution de la convention collective de travail n° 151 du Conseil National du Travail

Convention collective de travail du 11 octobre 2021 déterminant, pour la période allant du 1^{er} juillet 2021 au 31 décembre 2022, les conditions d'octroi de la dispense de l'obligation de disponibilité adaptée pour les travailleurs âgés licenciés dans le cadre d'un régime de chômage avec complément d'entreprise, qui ont travaillé 20 ans dans un régime de travail de nuit, qui ont été occupés dans le cadre d'un métier lourd ou qui ont été occupés dans le secteur de la construction et sont en incapacité de travail, qui ont été occupés dans le cadre d'un métier lourd et justifient 35 ans de passé professionnel, ou qui ont une carrière longue, en exécution de la convention collective de travail du Conseil National du Travail n° 153

Convention collective de travail du 11 octobre 2021 instituant un régime de complément d'entreprise pour certains travailleurs âgés licenciés ayant une carrière longue

Convention collective de travail du 11 octobre 2021 concernant les procédures relatives à l'introduction d'une nouvelle classification sectorielle de fonctions et au rapportage à l'asbl IF-IC

Convention collective de travail du 13 décembre 2021 relative à la prime de fin d'année



ANNEXE III – Mémos et notes COVID publiés par GIBBIS

Les mémos

MEMO / 2021-01 / 12.01.2021

Projet pilote télémonitoring pour les patients atteints du COVID-19

MEMO / 2021-02 / 26.01.2021

Accord national médico-mutualiste 2021

MEMO / 2021-03 / 29.01.2021

Avis Ordre - collaboration entre police, justice et hôpitaux

MEMO / 2021-04 / 04.02.2021

Hôpital de jour non chirurgical - modifications au 1^{er} janvier 2021

MEMO / 2021-05 / 05.02.2021

Protocole d'accord Santé Mentale

MEMO / 2020-35bis / 10.02.2021

Compensations COVID-19 et intervention financière fédérale exceptionnelle

MEMO / 2021-06 / 19.02.2021

COVID-19 - Prime encouragement personnel hospitalier deuxième vague

MEMO / 2021-07 / 19.02.2021

COVID-19 - Prime encouragement Bruxelles

MEMO / 2021-08 / 19.02.2021

COVID-19 - Prime de solidarité - Chèques consommation

MEMO / 2021-09 / 03.03.2021

MR-MRS - Budget IRISCARE 2021-2022

MEMO / 2021-10 / 03.03.2021

Santé mentale - Budget IRISCARE 2021-2022

MEMO / 2021-11 / 05.03.2021

Fonds blouses blanches - rapportage 2020

MEMO / 2021-12 / 26.03.2021

Délivrance des vaccins par un médecin

MEMO / 2021-13 / 26.03.2021

Registre UBO: nouvelles obligations

MEMO / 2021-14 / 30.03.2021

Registre central de traçabilité des implants ehealth

MEMO / 2021-15 / 30.03.2021

Rémunérations et primes des MSF et MGF en stage hospitalier durant le 2^e semestre 2020 - intervention financière fédérale exceptionnelle aux hôpitaux dans le cadre de l'épidémie de COVID-19

MEMO / 2021-16 / 01.04.2021

Petit chômage pour vaccination

MEMO / 2021-17 / 14.04.2021

IF-IC à 100 % au 1^{er} juillet 2021

MEMO / 2021-18 / 19.04.2021

OCDE: Publication du panorama de la santé 2020

MEMO / 2021-19 / 27.04.2021

COVID-19: mesures de soutien temporaires - prolongation

MEMO / 2021-20 / 12.05.2021

IF-IC: classification sectorielle des fonctions

MEMO / 2021-21 / 03.06.2021

Prolongation des mesures COVID-19 temporaires dans les hôpitaux et services psychiatriques jusqu'au 30 septembre 2021

MEMO / 2021-22 / 08.07.2021

Transmission des données financières et statistiques au SPF Santé publique

MEMO / 2021-23 / 12.07.2021

COCOM - Initiatives d'Habitations Protégées - Normes d'agrément et modalités de financement

MEMO / 2021-24 / 28.07.2021

Communauté française - Financement des infrastructures hospitalières universitaires - Modifications

MEMO / 2021-25 / 30.07.2021

Présentation financement MSP 07-2021

MEMO / 2021-26 / 16.08.2021

Agrément des maîtres de stage psychologues cliniciens et orthopédeagologues cliniciens

MEMO / 2021-27 / 16.08.2021

Modifications de certaines dispositions relatives au financement des maisons de soins psychiatriques et des initiatives d'habitation protégée bicommunautaires à partir du 01/08/2021 et du 01/10/2021

MEMO / 2021-28 / 19.08.2021

Obligation de créer un service de radiophysique médicale

MEMO / 2021-29 / 23.08.2021

TVA - Prestations des soins médicaux à la personne
- Exemptions

MEMO / 2021-30 / 27.08.2021

Crédit-temps fin de carrière: âge d'accès abaissé pour régimes d'exception

MEMO / 2021-31 / 27.08.2021

RCC régimes spécifiques: renouvellement des CCT par le CNT

MEMO / 2021-32 / 09.09.2021

Subventionnement travaux et équipements dans les maisons de repos bicommunautaires

MEMO / 2021-33 / 10.09.2021

Prolongation convention hôpitaux-organismes assureurs jusqu'au 31 décembre 2022 et ajout de prestations en hôpital de jour

MEMO / 2021-34 / 14.09.2021

Indexation des primes relatives aux titres et qualifications professionnels particuliers

MEMO / 2021-35 / 15.09.2021

Indice pivot dépassé: indexation des salaires au 1^{er} septembre 2021

MEMO / 2021-36 / 19.10.2021

Dématérialisation de la preuve de la prescription électronique

MEMO / 2021-37 / 10.11.2021

Prime d'attractivité

MEMO / 2021-38 / 10.11.2021

Allocation de fin d'année

MEMO / 2021-39 / 19.11.2021

Modification Code TVA Hôpitaux

MEMO / 2021-40 / 19.11.2021

Facturation électronique en MSP

MEMO / 2021-41 / 22.11.2021

Compensations financières COVID-19

MEMO / 2021-42 / 09.12.2021

Financement - Budget des Moyens Financiers (BMF) pour l'exercice 2021-2022 - Synthèse

MEMO / 2021-43 / 10.12.2021

Projet de protocole d'accord non-marchand bruxellois 2021-2024

MEMO / 2021-44 / 10.12.2021

TVA Hôpitaux (décembre 2021)

MEMO / 2021-45 / 20.12.2021

Allocation de fin d'année - secteurs régionalisés BXL

MEMO / 2021-46 / 22.12.2021

La qualité de la pratique des soins de santé - mise à jour

MEMO / 2021-47 / 23.12.2021

Budget soins de santé 2022

MEMO / 2021-48 / 24.12.2021

Levée de l'interdiction d'utiliser le tiers payant pour les consultations, visites et avis - projet de loi - état des lieux

MEMO / 2021-49 / 24.12.2021

Accord national médico-mutualiste 2022-2023

 **Les notes Covid**

24.02.2021: Nouvelle stratégie de dépistage mise à jour au 24 février 2021: conséquences pour les professionnels des soins de santé exerçant dans une institution de soins

29.03.2021: Autotest - 26.03.2021

04.05.2021: Covid-19: Mesures de soutien temporaires - Prolongation

11.05.2021: Télétravail obligatoire (modèle d'attestation de circulation) et possibilité de retour au travail - 11/06/2021

01.12.2021: Vaccination - Analyse de l'avant-projet de loi - Vaccination obligatoire des professionnels des soins de santé